PAR LE PORTEUR A DOMICILE EN VILLE
6 Cents par Semaine
ADRESSEZ TOUTE COMMUNICATION A
"LA PATRIE"
MONTREAL

LA PATRIE

ADMINISTRATION ET REDACTION
De 8 heures du matin à 6 heures du soir
Nos 31, 33 et 35
Rue Saint-Gabriel
MONTREAL.

11e ANNEE—NO. 55 | MONTREAL, MARDI, 30 AVRIL 1889 | LE NUMERO: UN CENT

LA PATRIE

MONTREAL, 30 AVRIL 1889

M. de LaBruère se console de sa dégringolade en reproduisant dans le *Courrier de St-Hyacinthe* les "larmes crocodile" du *Courrier du Canada*.

L'expression est d'un journal conservateur.

Sous le titre "*Chronique de l'Exposition de 1889*" nous publierons tous les jours une série de notes sur l'Exposition pour tenir nos lecteurs au courant de ce qui se passe à Paris.

Cent cinquante compagnies de chemins de fer environ avaient demandé cette année des subventions au gouvernement fédéral. Les sommes sollicitées forment l'énorme total de $22,000,000.

Après cela, allez donc parler de décentralisation !

Nous apprenons que les sociétés évangéliques et protestantes du comté de Compton veulent profiter de l'élection qui se prépare dans ce comté pour tâter l'opinion de l'électorat sur l'affaire des Jésuites et faire un *test case*.

Ces associations ont déjà écrit au candidat tory, M. R. Pope, pour avoir par écrit son opinion sur le désaveu.

Les personnes de Montréal qui se sont intéressées au sort de Michea arrêté pour détournement de fonds et extradé apprendront avec plaisir qu'il n'a pas à craindre comme il le redoutait si fort d'être puni également pour désertion.

Sir John Thompson ayant reçu une lettre de Michea à cet effet a transmis ses représentations au Foreign Office Impérial pour que l'ambassadeur anglais puisse suivre la procédure à Paris et au besoin le protéger au cas où les autorités françaises voudraient le punir pour un délit qui ne permet pas l'extradition en vertu des traités.

Les journaux bleus commencent déjà à allumer leurs cassolettes sous le nez de leur idole.

A peine l'hon. M. Chapleau est-il arrivé au pays, disent-ils, que déjà son influence s'exerce à l'avantage du district qu'il représente particulièrement dans le gouvernement.

Ainsi, on avait résolu à Ottawa de congédier la police du havre de Montréal, mais il paraît qu'elle va être réengagée encore pour cette année. C'est une économie pour Montréal de $15,000 : trente hommes à $500 chaque par année.

Il est évident que l'hon. M. Chapleau n'est pas étranger au changement d'attitude du gouvernement.

On a lu hier au Conseil-de-ville une lettre du ministre de la marine disant que le crédit de cette mesure est dû aux trois députés de Montréal. Il ne parle pas de M. Chapleau.

Faudrait pourtant s'entendre !

LE MEETING DU "QUEEN'S HALL"

On peut voir par la lettre suivante adressée au *Star* par le révérend James Barclay, un des pasteurs les plus populaires de Montréal, que tous les protestants ne partagent pas l'opinion de ceux qui se sont réunis au *Queen's Hall*, la semaine dernière, pour soulever des préjugés de race et de religion :

L'assemblée anti-jésuitique

Au rédacteur du *Star*,

MONSIEUR,—J'ai lu avec beaucoup de satisfaction votre article à propos de l'assemblée anti-jésuitique. Si on se mettait seulement à discuter la question de cette façon, sage et modérée, il en résulterait beaucoup de bien. Les discours *ad captandum* de bouillants orateurs d'Ontario, qui se mêlent de condamner en bloc l'action des chefs et de s'attaquer à leurs motifs, ainsi qu'à ceux de la vaste majorité de nos représentants publics des deux partis politiques au fédéral ; les orateurs qui posent comme les *leaders* de l'opinion publique ; les applaudissements irréfléchis qu'on leur accorde sur le moment ; tout cela donne peu d'espoir pour un arrangement juste ou satisfaisant de cette question ou d'aucune autre.

Il y a beaucoup de protestants convaincus et je n'en doute pas, beaucoup de catholiques loyaux, qui déplorent sincèrement la législation récente, mais qui déplorent tout autant les assemblées comme celle de jeudi soir qui ne peuvent que produire des résultats lamentables et désastreux. Un peu moins de haine envers les catholiques, et un peu moins de propagande de la part des protestants, avec un peu plus de l'esprit large et de la meilleure vie que le protestantisme se vante d'enfanter, feraient mille fois plus de bien que n'importe quelle déclamation furieuse. Une guerre religieuse est assurément la dernière chose que nous voulons voir dans cette Puissance, et je n'envie pas l'homme qui y contribuerait d'aucune façon. Etudions-nous tant que nous pouvons, à arriver à la justice, mais n'oublions pas le chemin de la paix.

JAMES BARCLAY,
885 rue Dorchester

D'un autre côté, que l'on veuille bien lire le paragraphe suivant d'un compte-rendu d'une assemblée où l'on discutait l'*évangélisation* des Canadiens-français, par des missionnaires chargés de cette *mission spéciale* :

Le Rév. Colborne Heine se servit dans son adresse de termes tranchants, il appuya sur la nécessité d'un travail d'évangélisation parmi les Canadiens-français, lesquels, dit-il, étaient d'une ignorance déplorable du seul moyen de salut, la foi en Notre Seigneur Jésus-Christ. Il y avait là un œuvre d'une importance vitale, et il demande à l'assemblée de leur souhaiter l'aide de Dieu et de leur donner leurs sympathies et leurs prières.

Eh bien ! où se trouve le fanatisme dans tout ceci ?

Il y a une école protestante, ici, à Montréal, qui nous traite d'ignorants et qui veut nous convertir quand même, a ses idées étroites et intolérantes. Cette école est représentée par le révérend M. Colborne-Heine.

Il y a d'un autre côté des pasteurs comme le révérend M. Barclay, qui prêchent la paix, la concorde et l'apaisement des luttes de race et de religion.

C'est là l'école du véritable libéralisme et nous sommes heureux d'enregistrer la protestation de M. Barclay contre ce qui s'est fait, l'autre jour, au *Queen's Hall*.

L'AVENIR

La session touche à sa fin, c'est peut-être aujourd'hui son dernier jour et certainement personne ne regrettera de voir clore au plus tôt cette usine de gaspillage et de ruine qui a fonctionné pendant deux mois à pleine vapeur.

Depuis bien longtemps nous n'avons pas assisté à une extravagance du genre de celle qui a signalé les derniers jours de la session.

Le parti conservateur désagrégé menaçait de tomber en morceaux et pour rétablir l'ordre il a valu jeter à pleines mains l'argent et les subsides aux récalcitrants.

Périsse le Canada plutôt que Sir John c'est la devise du parti conservateur.

En dépit de la brutale majorité des assouvis dont le vote servile étouffe sa voix, Sir Richard Cartwright a enregistré son protêt contre le vol des deniers publics pour l'entretien des faméliques.

Ses résolutions sont sérieuses et nous tenons à attirer l'attention sur leur teneur.

Que dans le cours du discours du budget, le Ministre des Finances a dit qu'une dépense de $2,738,000 suffirait pour faire face aux engagements du Canada à même le capital jusqu'au 1er Juillet 1892 et assurerait un système de canaux de 14 pieds du lac Supérieur à Montréal.

Qu'il paraît maintenant, d'après des déclarations subséquentes du même ministre des finances et d'autres membres du gouvernement que les besoins du Canada à même le capital doivent être évalués comme suit :

Canaux	$13,551,109
Intercolonial dépenses et subsides.	3,000,000
Subsides aux chemin de fer	6,000,000
Annuités capitalisées	4,000,000
Chemin de fer Harvey Moncton.	3,000,000
Autres ouvrages de moindre importance	1,000,000
En tout	$30,000,000

Que le gouvernement a de plus accepté de dépenser $750,000 pour un terme d'années pour certaines lignes de bateaux moins le montant actuellement payé aux lignes Allan et Dominion.

Que cette dépense pour subsides et intérêt sur ces $30,000,000 formeront une augmentation des charges fixes sur le revenu de $1,700,000 par an.

Que les dépenses telles qu'estimées pour l'année finissant le 30 juin 1889 s'élèvent à $37,893,384.

Que dans ces conditions, la conduite du gouvernement est coupable et imprévoyante.

Il s'est naturellement trouvé une majorité de 33 voix pour rejeter cette motion.

Maintenant voilà la situation :

Nos dépenses annuelles étaient de 38 millions.

D'un trait de plume on les porte à 40 millions pour acheter le dévouement de quelques récalcitrants.

On ouvre la session en déclarant que 12 millions suffiraient pour les dépenses à compte du capital.

On clot la session en faisant voter 30 millions de dépenses.

Pendant ce temps, la balance du commerce est de 19 millions à notre désavantage.

Maintenant, où allons-nous ?

Qui est-ce qui paiera pour tout cela, pour tous ces achats de consciences, pour toutes ces trahisons, toutes ces platitudes ?

Nous prions nos lecteurs dont la souscription expire le 1er du mois prochain, et qui ont été avertis du fait par lettre-circulaire, de se mettre immédiatement en règle avec l'administration de LA PATRIE, *s'ils ne veulent pas souffrir de retard dans l'envoi du journal. L'abonnement est invariablement payable d'avance et nous ne faisons jamais exception à cette règle.*

A DISTANCE

Nous avons bien souvent fait remarquer combien on juge mal à distance les choses de France ; combien les moindres évènements sont grossis démesurément au point de produire une impression factice.

C'est ce fait que le commissaire d'une nation étrangère arrivé récemment à Paris, pour l'Exposition de Paris, constate comme suit dans une entrevue que rapporte le *Temps* :

—Eh bien comment trouvez-vous l'exposition de 1889 ?

—Laissez-moi, nous dit-il, tout d'abord vous exprimer mon étonnement. Vous autres, Français, vous êtes vraiment un peuple extraordinaire !

—Est-ce une critique ou un compliment ! demandai-je.

Prenez-le comme il vous plaira, mais vous êtes étonnants. Vos journaux nous arrivent pareils à des projectiles chargés à la mélinite. Il n'y est question que de complots, que de conspirations, d'arrestations, de fuites en Belgique, de procès, d'emprisonnements. Un parti y dit à l'autre : "Nous allons vous balayer." Le second répond au premier : "Nous nous défendrons en vous exterminant." Et les séances des chambres mettent aux prises ces passions exacerbées. De loin, tout cela ne laisse pas que de nous affaroucher. Nous nous disons : voilà un peuple bien occupé à s'entre-déchirer, il ne doit pas pouvoir penser à autre chose. Certainement, son exposition est en ce moment le dernier de ses soucis : il est probable qu'elle ne marche pas du tout. Et alors, ne nous en veuillez pas, nous nous demandons si c'est bien la peine de nous déranger dans une affaire ainsi compromise.

Bien que je connaisse votre pays depuis longtemps, je vous avoue que je partageais un peu cette impression.

Là-dessus, je viens à Paris. Et que vois-je ! La ville avec sa physionomie de fête ordinaire, ses boulevards étincelants de lumière le soir, ses théâtres pleins, sa foule badaude, polie et douce dont le charme est si particulier pour l'étranger. Ce qui, de loin, semble devoir absorber toute votre attention n'est plus qu'un détail de votre activité quotidienne. Il n'y a pas un chat aux abords du palais de justice pendant qu'on juge les ligueurs ; il n'y a pas deux cents personnes devant le palais Bourbon au moment des séances qui paraîtront les plus inquiétantes au lecteur éloigné. A côté de cela, des milliers et des milliers d'ouvriers travaillent avec ardeur au Champ-de-Mars, les jardiniers tracent des parcs, les charpentiers clouent à grand bruit, les forgerons lancent dans l'espace leurs arcs de fer, les plâtriers simulent des architectures de toutes sortes, les peintres couvrent les parois de décorations, et sur un emplacement qui n'était qu'une lande de sable il y a quelques mois je trouve cette prodigieuse tour Eiffel achevée, d'immenses palais debout, éclatants dans leurs couleurs neuves, le déballage des marchandises envoyées de tous les points du globe, déjà en train, un mois à l'avance, la plus formidable des expositions qu'on aura jamais vu sortir de terre comme par enchantement et prête pour l'heure annoncée. Que voulez-vous ! quand je songe à l'impression que me donnaient vos journaux, je suis confondu par celle que je ressens ici.

CHOSES DE FRANCE

18 avril 1889.

La politique est morte, vive la politique !

Les derniers échos de cette science moderne nous arrivent avec le discours de M. Jules Ferry.

Vous connaissez tous M. Jules Ferry. Il était premier ministre lors de la malheureuse affaire de Long-Son, quand le général de Négrier fut blessé.

Interpellé, apostrophé de tous côtés, M. Ferry perdit quelque peu la tête et donna sa démission. C'était une faute.

A tort ou à raison, il est excessivement impopulaire en France. Lors de la dernière élection, celle de M. Carnot à la présidence de la République, il était candidat, et candidat sérieux opposé à M. de Freycinet. Déjà un nombre considérable de voix s'étaient réunies sous son nom, et M. de Freycinet croyait la partie perdue, quand, sous la pression de Paul Déroulède, alors président de la Ligue des Patriotes, les membres du Congrès se laissèrent influencer et votèrent en masse pour M. Carnot, possesseur d'un nom historique et jouissant d'une immense honnêteté personnelle et politique.

A la suite de cette échec, M. Jules Ferry se replia sur lui-même et vécut dans un calme relatif, évitant avec soin de se mettre en évidence.

***

Cette retraite n'était qu'apparente cependant, car en dessous il tirait vigoureusement les ficelles opportunistes chaque fois que l'occasion s'en présentait.

Mais là, où il s'est montré plus ardent c'est dans sa guerre acharnée au boulangisme.

Non content de traiter le général de St-Arnaud de Café-Concert, il travaillait à faire traduire Boulanger devant le Sénat, constitué en Haute-Cour de justice.

Il y a réussi, ce qui prouve que c'est un habile homme. Et ma foi, c'est un fait avéré, M. Jules Ferry, est un des hommes politiques les plus en vue en France.

Il vient de prononcer un important discours-programme, appelé à avoir un grand retentissement.

Faisant appel à toutes les bonnes volontés, il a réédité pour la centième fois le plan général de concentration républicaine. C'est un beau mouvement qui fait honneur à l'orateur, qui est de première force, mais nous doutons fort qu'il réussisse à émouvoir les masses.

Avec le suffrage universel, il faut compter sur toutes les passions, qui sont en ce moment singulièrement excitées en ce qui concerne la politique.

D'ailleurs, les Chambres sont en congé, tout est calme maintenant, et nous avons à attendre jusqu'au mois d'octobre pour connaître les sentiments des électeurs.

***

Quand nous disons: tout est calme, nous nous entendons.

La Haute-cour de justice, composée du Sénat entier siège en ce moment pour juger le général Boulanger et tous ses partisans.

Tout n'a pas marché comme sur des roulettes au commencement.

Mais enfin la Haute-cour est instituée, et son ouverture a été entourée d'un prestige qui a fort impressionné les spectateurs.

Les sénateurs, en habits avec leurs insignes, étaient tous présents sauf M. Naquet, un boulangiste.

Le président, M. Le Royer, ayant lu le décret du Président de la République, ordonna ensuite de faire rentrer la magistrature.

M. Q. de Beaurepaire, procureur-général, celui-là même qui a remplacé M. Bouchez, suivi d'un avocat général et d'un procureur de la République, fit son entrée solennelle, revêtu comme tous ses collègues de la terrible robe rouge.

Un frémissement parcourut l'auditoire. On sentait que le prétoire envahissait la législature et que les libertés de toutes sortes couraient un grand risque de sombrer devant ce déploiement légal d'un gouvernement qui se défend.

Car personne ne peut dire qu'un gouvernement qu'on attaque n'a pas le droit de se défendre.

Espérons cependant que tout cet apparat n'amènera pas une effusion de sang.

***

Si vous voulez, nous parlerons d'autres choses.

Voici l'exposition qui va s'ouvrir et voyons un peu le succès qu'elle peut avoir.

Le gouvernement a eu la géniale idée de faire participer tous les Français à cette fête intime en émettant des bons qui permettraient à tout le monde de visiter les merveilles de l'Exposition, à peu de frais, tout en ayant l'espoir de gagner des sommes énormes.

Voici la combinaison qu'il a trouvée :

Voulant défrayer, sans bourse délier, les premiers frais de représentation, il institua un système de bons de 25 francs chacun, donnant vingt cinq entrées et favorisant en même temps les souscripteurs, qui auraient tous droit à certains lots tirés chaque mois de l'Exposition, et pendant plusieurs années après.

Le gouvernement, autorisa donc l'émision de 1,200,000 bons de 25 francs, représentant 30,000,000, francs, remboursables au pair, dans 75 ans, avec tirage de lots dans l'intervalle ; chaque bon, comme je l'ai dit plus haut, donnant droit à 25 entrées à l'Exposition.

Comme on devait s'y attendre, cette opération eut un succès inouï.

A Paris seulement, l'émission fut couverte 20 fois, c'est-à-dire que la Capitale de la France souscrivit dans l'espace de deux heure, la somme de 600,000,000 de francs.

Quelle quantité énorme de fortunes dans ce cher pays de France ! Comme les agissements politiques sont peu de choses en face des efforts pacifiques de la richesse et du bien-être !

***

Il découle de cette magnifique opération que l'Exposition est excessivement populaire en France et à Paris surtout, que les évènements politiques qui paraissent si sombres pour les étrangers n'influencent en rien le capital et la confiance populaire.

Ceux qui voient les choses de loin ont toutes les raisons de croire que la guerre civile, ou un bouleversement quelconque sont éminents en France.

Qu'ils se détrompent.

Je leur conseille de venir à Paris examiner les gigantesques travaux et préparatifs faits pour les recevoir, et ils verront de suite que l'agitation est factice, concentrée à la surface des polémiques de presse, mais que la masse populaire, très désabusée de toutes les luttes entre politiciens a une immense confiance dans le gouvernement actuel et dans sa bureaucratie qui, malgré les railleries dont elle a été l'objet, est la plus saine et la plus honnête du monde.

Cette émission de bons de l'Exposition, ayant obtenue un tel succès, on parle d'en faire un autre pareille, à la première au montant de 30,000,000 de francs également.

J'en serais fort heureux, car comme provincial, je n'ai pu souscrire à la première et j'aurais quelque chance de souscrire à la seconde.

***

Ah ! mes chers compatriotes, si vous saviez comme la tour Eiffel est gigantesque ! Si vous saviez comme le palais des machines est admirable au point de vue artistique et mécanique ! Si vous saviez comme le palais des fêtes, le Trocadéro est immense, acoustique et bien aménagé pour faire valoir tous les talents ! Vous traverseriez l'océan en foules pour venir fêter le grand centenaire de 1889 dans votre ancienne mère patrie.

Oubliez tous les dissentiments. Passez l'éponge sous des faits de cent ans. Laissez de côté les actes de Robespierre, Danton, Fouquier Tinville, etc. Rappelez-vous seulement que le sang qui coule dans vos veines est le sang de ceux qui vous convient à venir en paix admirer chez eux les beautés universelles de l'industrie, de la mécanique, des sciences des arts et des lettres. Rappellez-vous que la réception qui vous attend sera cordiale et grandiose.

Eh oui ! rappellez-vous tout cela, et je suis certain que tous les canadiens, comme individus répondront à l'invitation de la France.

Et comme je regrette que le gouvernement ait cru de son devoir de s'abstenir d'y participer !...

CH. DES ECORRES.

LE GENIE CIVIL

Le dernier sommaire du *Génie Civil*, la grande revue scientifique française dont nous parlions dernièrement dans LA PATRIE, contient les très intéressantes matières suivantes :

Exposition de 1889 — Exposition égyptienne ; G. Grosclaude.

Constructions navales— Chaloupes à vapeur démontables construites pour le Congo français ; Ch. T. Jansier.—Drague à vapeur pour la Guyane anglaise.

Chemins de fer—Les chemins de fer au Brésil (chemin de fer Dom Pedro II) ; Paul Ferrand.

Hydraulique—Diamètre économique d'une canalisation hydraulique pour transport d'énergie à grande distance ; N. de Tédesco.

Informations—Chauffage des voitures sur le Caledonian Railway par la vapeur d'échappement de la machine.—Conseil municipal de Paris ; Foris.—Utilisation des déchets de caoutchouc.—La production de l'or en 1888.

Exposition universelle de 1889—Palais des Machines et cour de la force motrice. Etat des travaux.

Le grand dôme central du Palais des expositions diverses.—Comité de la Presse.—Les Bons de l'Exposition.—Pavillon de l'Exposition des Arts libéraux.—Comité d'organisation du Congrès international sur l'intervention des pouvoirs publics dans le contrat de travail.

Sociétés savantes et industrielles—Académie des sciences, séance du 4 février 1889 ; G. Petit.—Société chimique de Paris (mars 1889).

Planche XXVII : Chaloupes à vapeur démontables construites pour le Congo français.

Parmi les sujets traités nous signalons spécialement l'étude sur le système financier de l'Exposition que nous comptons reproduire. Cette étude présente un vif intérêt pour tous ceux qui s'occupent de créer une exposition permanente à Montréal.

Nous profitons de cette occasion pour attirer l'attention de nos lecteurs sur cette importante publication indispensable pour les ingénieurs, les architectes et les professeurs français de notre province.

Le *Génie Civil* est hebdomadaire. Le prix de l'abonnement est de $9.00 par année au Canada. Le bureau d'administration et rédaction est 6 rue de la Chaussée d'Antin à Paris.

IMPORTANT

Ne pas manquer de rendre une visite au magasin populaire de Frédéric Lapointe, 1443 à 1451 rue Ste Catherine. jno

Une Chevelure

Exubérante ne peut être conservée qu'en entretenant le cuir chevelu propre, frais et libre de toute teigne, ainsi que le corps dans une bonne condition de santé. La grande popularité de la **Vigueur des Cheveux d'Ayer** est due à ce qu'elle nettoie le cuir chevelu, favorise la pousse des cheveux, empêche leur chute, et leur donne ce doux et soyeux luisant si essentiels dans la beauté parfaite.

Frederick Hardy, de Roxbury, Mass., un monsieur âgé de cinquante ans, perdait ses cheveux rapidement et ce qui restait, tournait au gris. Après avoir fait l'essai de différentes préparations, sans aucun bénéfice, il commença à se servir de la Vigueur des Cheveux d'Ayer. "Elle arrêta la chute," écrit-il ; "et, à ma grande surprise, fit que mes cheveux blancs (sans teindre le cuir chevelu) devinrent de la même nuance brune qu'ils avaient quand j'étais dans ma vingt-cinquième année."

Dix Ans Plus Jeune.

Mme. Mary Montgomery, de Boston, écrit : "Pendant des années, j'étais obligée de porter un bonnet pour cacher une place chauve sur le sommet de ma tête ; mais maintenant, j'ai serré joyeusement mon bonnet, car votre Vigueur des Cheveux en a amené une nouvelle pousse. Je pouvais à peine en croire mes yeux quand je vis d'abord mes cheveux pousser ; mais ils y sont, et j'en suis enchantée. *Je parais dix ans plus jeune.*"

Un pareil résultat a eu lieu, en faisant usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, pour Mme. O. O. Prescott, de Charlestown, [illegible], Mlle. Bessie H. Bedloe, de Burlington, Vt., Mme. J. J. Burton, de Bangor, [illegible], et d'autres personnes en grand nombre.

La perte des cheveux, peut-être, est due à l'impureté du sang ou aux désordres de l'estomac et du foie, et dans ce cas, un traitement par la **Salsepareille d'Ayer** ou bien par les **Pilules d'Ayer** jointes à la **Vigueur**, peuvent être nécessaires pour donner la santé et le ton à toutes les fonctions des organes du corps. En même temps, on ne saurait trop dire que nul de ces remèdes ne peut faire beaucoup de bien sans un essai persévérant et une stricte attention à la propreté et à la sobriété.

Ayer's Hair Vigor,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens et les Parfumeurs.

Toutes espèces de choses pour une maison et dans tous les prix les plus bas, Tapis de toutes sortes, Velours, Tapis de Bruxelles, Tapisserie, Laine, Unions, Tapis Carrés Artistiques, Carrés en feutres, Paillassons, etc., Prélarts de toutes sortes. Nous montrons une belle ligne de Rideaux en Dentelles Tarcomans et en Chenille.

On reçoit des paiements à la semaine ou au mois. Du 15 avril au 15 mai notre établissement sera ouvert le soir.

Metropolitan Mfg. Co., 60 et 62 Carré Victoria. jno

SEULEMENT 25cts.
— POUR UNE —
Belle Gravure Plaquée-Emaillée

Envoyez les estampilles de poste ou l'argent à
Geo. R. Hensley,
Maison de Nouveautés.
2087, rue Ste Catherine Montréal.

TAPISSERIES !

Les soussignés ont maintenant au complet leur magnifique assortiment de Papiers peints (tapisseries) pour le printemps 1889, et invitent le public à leur rendre une visite.

Ils tiennent surtout à appeler l'attention des acheteurs sur les notables réductions de prix qu'ils viennent de faire sur les papiers bon marché qu'ils veulent écouler au plus tôt, avec remises spéciales.

Tapisseries ordinaires de 5c à 25.
Tapisseries dorées de 30c à $1.00.

—AUSSI—

Papiers noirs, fond uni, marbres, faux bois. Bordures et Frises en grand variété. Décorations pour plafonds, Coins, Centres, etc.

—EGALEMENT—

Tapisseries pour Bureaux, Salles à manger, Parloirs, Passages, Chambre de bains, variant en prix de 30c à 45c le rouleau avec bordures assorties à chacun de ces papiers.

Le grand avantage qu'il y a dans l'emploi de ces tapisseries, c'est qu'elles peuvent être lavées sans qu'il soit nécessaire de les faire venir.

Coupons vendus au-dessous du prix coutant
FABRE & GRAVEL,
1619 RUE NOTRE-DAME, 1619
TELEPHONE 1845.

PARIS
EXPOSITION DE 1889.

Partir sans renseignements précis, c'est dépenser quatre fois le nécessaire, vivre mal et perdre son temps. Donc, et avant tout, il faut avoir un guide éclairé qui vous protège en toutes occasions et vous décrive les merveilles de la Capitale. Le **PARIS-GUIDE** sera ce Mentor. Economie 100 ojo.
Abonnements à l'Exposition de Paris, 40 Nos, $4.50.
Commande sur Paris à bref délai.
LIBRAIRIE FRANCAISE,
252½, rue Saint-Laurent

ARCHAMBAULT & LECLERC
Notaires.
No 1608 RUE NOTRE-DAME.
ARGENT A PRÊTER à 5½ pour cent.

P. E. AMIOT,
(Ancien élève de l'École des Ponts et Chaussées de Paris),
INGENIEUR CIVIL et ARCHITECTE
Solliciteur de Patentes.
1580, RUE NOTRE-DAME,
Chambre No 13.
Une attention spéciale sera donnée au mesurage et à l'évaluation.

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique,
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR,
61 RUE SAINT-JACQUES.
Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger.

F. BOISMENU,
Arbitrages et Evaluations
Bureau de PROPRIETES FONCIERES
79 RUE SAINT-JACQUES.

R. MONTBRIAND,
ARCHITECTE ET MESUREUR,
No 1583 RUE SAINTE-CATHERINE
MONTREAL.

Hector Prevost & Cie.,
COURTIERS EN DOUANE,
41 RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
Téléphone No 1716.

CHEMISES 10 CENTS !
Manchettes et Collets, 1½ cent chaque
DOMINION STEAM LAUNDRY,
690, rue Craig, près de la rue St-Pierre
Telephone 1554. Ernest Mireau, Prop.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT-PAPETIER
256 et 258 RUE SAINT JACQUES
MONTREAL.
Assortiment complet de fournitures de bureau. Spécialité : Ouvrages fabriqués sur commande.

Ascenseur de sureté
POUR SERVICE DE PASSAGERS ET FRET.
(Hydraulique, Moteur à Vapeur et Mécanique.)
Miller, Bros. & Mitchell, Montreal.

ELIE DUCHESNE
— ENCADREUR —
1756 RUE SAINTE-CATHERINE 1756
Miroirs, cadres, moulures, gravures, etc., à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. ENCADREMENTS faits à très bas prix.

L. N. DENIS,
Peintre Décorateur,
289½, RUE SAINT-LAURENT.

CASTOR-FLUID
On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les pellicules et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles.
25 cts LA BOUTEILLE.
HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien, 144 rue St-Laurent.

La Gardienne
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE
— DE LONDRES, ANGLETERRE —
ETABLIE EN 1821
Capital ... $10,000,000
Fonds investis ... 10,000,000
Fonds du Dominion ... 107,170
Agents généraux pour le Canada, ROBT. SIMMS & Cie, JOHN DENHOLM, Montréal.
45 RUE ST-SACREMENT.

L'IMPERIAL,
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU,
— DE LONDRES —
Etablie en 1803.
Capital souscrit ... $1,200,000
Placements, plus de ... $1,500,000
Pertes promptement payées.
Bureau principal pour le Canada :
6 RUE DE L'HOPITAL MONTREAL,
W. H. RINTOUL, Secrétaire résident.
J. S. X. DUSSEAULT, résidence, 138 rue Drolet
Agent pour le département français.

HORACE PEPIN L.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
1639 RUE NOTRE-DAME,
3ème porte à l'Est de la Côte St Lambert,
MONTREAL.

DR J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
134 — RUE SAINT-LAURENT, Montréal — 134
Extractions de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

FEUILLETON DE *LA PATRIE*

No 41

UN CALVAIRE

(*Suite*)

—Certainement.

—Elle vient ici ?

—Souvent, presque toutes les semaines.

—Elle est donc du pays ?

—Pas tout à fait ; elle demeure à deux lieues d'ici, au château de Roure. Mais pour venir de là au Bouchot, quand on a une belle voiture à soi, ce n'est qu'une petite promenade.

—Comment se nomme-t-elle cette dame ?

—Madame de Mesle.

—Pourquoi vient-elle au Bouchot si souvent ?

—Pour voir la petite.

—Exprès ?

—Mon Dieu, oui. Elle reste quelquefois plus d'une heure ici, à tenir l'enfant sur ses genoux, à la faire causer et à l'embrasser. Elle aime la mignonne à la folie.

—C'est étrange, cela !

—Pourquoi ? Moi je trouve que c'est tout naturel. La petite s'est mise à aimer aussi madame de Mesle ; dès qu'elle la voit descendre de voiture, elle court pour se jetter dans ses bras. Elle l'appelle sa maman. Je vous assure que cela fait un grand plaisir à madame de Mesle.

—Et il y a cinq mois que cette dame vient voir Jeanne ?

Oui, à peu près cinq mois.

—Comment a-t-elle su que l'enfant était ici ?

—Mon Dieu, comme cela arrive presque toujours, c'est le hasard qui a tout fait.

—Le hasard ?

—Oui. Voici comment : Mais je dois vous dire, d'abord, que madame de Mesle est très-bonne, très-généreuse, et qu'elle fait beaucoup de bien au pauvre monde. C'est bien, voyez-vous, monsieur Boissier, de soulager la misère des autres, quand on le peut, c'est-à-dire quand on a la fortune. Or donc, madame de Mesle vint un jour au Bouchot pour visiter une pauvre vieille femme infirme, qui n'avait plus que quinze jours à vivre. Comme la malheureuse manquait de tout, je n'ai pas besoin de vous dire que, grâce à la bonne madame de Mesle, elle a eu toute sorte de douceurs avant de mourir. Ce jour-là, madame de Mesle était accompagnée de son mari qui est, lui aussi, très-secourable et très-bienfaisant, ils avaient laissé leur voiture à l'entrée du hameau. Comme ils revenaient de chez la vieille femme, ils passèrent devant chez nous. La petite était en train d'émietter du pain aux poules. Moi, je me tenais debout sur le pas de la porte. C'était la deuxième ou la troisième fois que je voyais M. et madame de Mesle. Ils m'avaient rendu mon salut et s'étaient arrêtés pour regarder l'enfant.

—Oh ! l'admirable petit ange ! s'écria madame de Mesle.

Aussitôt elle quitta le bras de son mari et courut vers la petite. Elle la prit dans ses bras et se mit à l'embrasser. La mignonne se laissa faire ; elle ne s'était point effrayée ; au contraire, elle souriait à la belle dame.

M. et madame de Mesle entrèrent chez nous, et comme ils ne sont pas fiers du tout, ils s'assirent.

—Ce bel enfant est à vous, madame ? me dit madame de Mesle.

—Non madame c'est un enfant de Paris qu'on m'a donné en nourrice ; le mien est à quatre mois.

Elle embrassa encore la petite, elle ne pouvait pas se lasser de la regarder, elle la dévorait des yeux.

—C'est une petite fille n'est-ce pas qu'elle me dit.

—Oui, madame, une petite fille.

Elle se tourna vers son mari.

—Oh ; une petite fille ! fit-elle avec un air tout drôle.

Puis, regardant attentivement l'enfant, l'admirant.

—Les beaux yeux, disait-elle, la délicieuse petite bouche, le ravissant visage, comme elle est mignonne !

M. de Mesle souriait.

Elle poussa un soupir et une demande :

—Comment s'appelle-t-elle ?

—Jeanne, répondis-je.

—Comme moi ! s'écria-t-elle ; je m'appelle Jeanne aussi !

—Puis, regardant son mari :

—Les parents de cette jolie petite fille sont bien heureux, dit-elle.

Alors, elle me questionna sur vous et madame Boissier. Je me trouvais très-embarrassée.

Frédéric baissa la tête.

—Vous lui avez dit que j'étais en prison ? demanda-t-il.

—Nous ne connaissions pas encore le malheur.

—C'est vrai ; mais, depuis, vous le lui avez dit.

—Non, monsieur Boissier, nous avons caché cela à madame de Mesle.

—Vous avez bien fait, merci.

—Il y a des choses tristes qu'on n'ose pas dire.

—Enfin, que lui avez-vous répondu ?

—Je n'ai pas pu lui cacher que nous étions inquiets, sans nouvelles de vous, que toutes nos lettres restaient sans réponse, que nous ne savions quoi imaginer.

Madame de Mesle causa encore un instant ; puis elle donna des bonbons à la petite, prit le bras de son mari et ils partirent.

Le surlendemain, une voiture s'arrêta devant la maison. J'en vis descendre madame de Mesle.

—Je viens voir l'enfant et je lui apporte diverses petites choses, me dit-elle ; depuis avant-hier, j'ai constamment pensé à elle. La nuit comme le jour, je l'avais devant mes yeux ; je la voyais me regarder et me sourire.

La petite, qui jouait sous le poirier, était accourue vers elle. Elle était aux anges de voir que la mignonne l'avait reconnue. Après l'avoir longuement embrassée, elle me dit :

Il y a dix ans que je suis mariée ; nous sommes sans enfant, quand j'aurais voulu en avoir un, surtout une petite fille.

Là-dessus, elle se remit à me parler de vous et de madame Boissier.

—Ils ne viennent point voir leur enfant, ils ne répondent plus à vos lettres, me dit-elle, convenez que c'est plus que singulier. Il faut croire qu'ils ont éprouvé quelque revers, qu'ils ne peuvent plus vous payer... Qui sait ? peut-être ont-ils été obligés de quitter Paris, la France...

Enfin, monsieur Boissier, elle en vint à me dire qu'elle serait heureuse de s'occuper de l'avenir de la petite Jeanne, qu'elle désirait vivement la faire élever près d'elle, à Roure, qu'elle la considérerait comme son enfant, et que, plus tard, si vous étiez consentants, elle l'adopterait.

Je lui ai répondu, comme je le devais, que cela ne me regardait point, que je ne pouvais point disposer d'un enfant qui m'avait été confié, même lorsque, pour une cause ou pour une autre, je n'entendais plus parler ni de la mère, ni du père.

Elle comprit très-bien mes raisons, Alors elle me dit :

—J'espère que vous ne m'empêcherez pas de faire tout ce que je voudrai pour cette chère petite, que vous ne refuserez point d'accepter ce que je vous donnerai pour elle, et que vous me permettrez de la venir voir souvent.

Je lui répondis que je la remerciais de ses bontés, et que je n'avais certainement pas le droit de m'opposer au bien qu'elle voulait faire à l'enfant.

Comme je vous l'ai dit, monsieur Boissier, c'est ainsi que madame de Mesle est devenue la protectrice de votre petite Jeanne. Quelquefois elle vient ici avec son mari, mais le plus souvent elle est seule. Il y a deux mois, elle a acheté, à Nevers, pour nous habiller tous, mon homme, mes enfants, la petite et moi. Elle ne vient jamais sans apporter quelque chose : elle me donne même de l'argent. Il m'est impossible de rien refuser ; elle m'a fait comprendre que cela lui causerait un véritable chagrin.

En écoutant la nourrice, Frédéric était devenu rêveur.

—La première fois que je viendrai au Bouchot, dit-il, je ne manquerai pas d'aller au château de Roure pour remercier madame de Mesle. Vous pouvez lui annoncer ma visite.

—Vous êtes sûr, monsieur Boissier, qu'elle vous proposera de prendre la petite Jeanne chez elle, et même de l'adopter pour sa fille.

—Je lui répondrai, comme vous, que c'est impossible, répliqua Frédéric, en ébauchant un sourire amer.

—C'est que, voyez-vous, monsieur Brossier, adopter Jeanne est devenu son idée fixe. Depuis deux mois, surtout, elle ne vient pas une seule fois sans me parler de cela.

—La prochaine fois qu'elle viendra chez vous, vous lui direz que vous m'avez vu ; et puisque vous avez été assez bien inspirée pour ne pas lui apprendre la vérité, vous lui direz que, ainsi qu'elle l'avait supposé, nous avons eu des revers de fortune par suite desquels nous avions été forcés de partir pour l'étranger.

—Je ferai en sorte de mentir de mon mieux, répondit la nourrice, en souriant.

—Je vous laisserai probablement mon enfant pendant deux ou trois ans encore, reprit Frédéric ; mais j'ai une sérieuse recommandation à vous faire.

—Dites, monsieur Boissier.

—Il faudra veiller sur elle.

—Oh ! vous pouvez être sûr...

—Ecoutez-moi bien ! Je pense que sa mère ne viendra pas la voir ; mais si cela arrivait, ne lui confiez pas Jeanne, même pour deux minutes. A tort ou à raison, je crains que madame Boissier n'ait un jour l'intention de vous reprendre sa fille.

—Du moment que je suis prévenue, monsieur Boissier vous pouvez être tranquille.

XXXI — LE MENDIANT.

L'accueil que le nourricier fit à Frédéric ne fut pas moins cordial que celui de la femme.

Les braves gens essayèrent de l'interroger au sujet d'Emmeline ; mais il coupa court aux questions, en leur disant qu'il n'avait aucune nouvelle de sa femme, qu'il avait seulement appris qu'elle était allée rejoindre ses parents en Algérie.

Il passa le reste de la journée au Bouchot. Le soir après le souper, il embrassa une dernière fois la petite Jeanne, que la nourrice déshabillait pour la coucher, puis il partit, accompagné du paysan, qui voulait le reconduire jusqu'à la gare. Il rentra à Paris vers minuit.

Les quelques heures passées près de sa fille l'avaient beaucoup soulagé. Assurément ce n'était pas l'apaisement complet, mais il ne se sentait plus désespéré, et il lui semblait que les douces caresses de l'enfant avaient retrempé son courage. Cette visite qu'il venait de faire au Bouchot allait être pour lui un vivifiant souvenir.

Cette nuit-là ne ressembla point à la précédente. Il eut beau fermer les yeux, il ne put s'endormir. Trop de pensées diverses l'agitaient.

Le malheureux ne pouvait se faire aucune illusion sur sa situation : elle était déplorable. Comment en sortir ? Il en chercha les moyens longtemps sans les trouver. Vainement il appelait à son aide toutes les ressources de son esprit, de ce qui lui restait de sa brillante imagination d'autrefois, son esprit obscur ne s'éclairait d'aucune lueur.

(*A continuer*)

LA PATRIE
Imprimée et publiée par
La Compagnie de Publication de La Patrie

ADMINISTRATION ET REDACTION
Nos 31, 33, 35 RUE SAINT-GABRIEL

ABONNEMENT
Edition Quotidienne..........$3.00 par an
" " ....1.75 6 mois
" " ....1.00 3 mois
Edition Hebdomadaire..........1.00 par an

ANNONCES (mesure agate)
Première insertion..........10 cts la ligne
Insertions subséquentes..........5 cts la ligne
Deux fois par semaine..........8 cts la ligne

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:
LA PATRIE,
P.O. Boîte 2437 Montréal, Canada.
N.-B.—Les manuscrits [illegible] ne sont pas rendus.

AUTOUR DU MONDE

Insulte au drapeau Anglais

La souveraineté temporelle du Pape à l'Université Laval

MANIFESTATIONS A COPENHAGUE

LA FRANCE ET LA RUSSIE

LE GENERAL BOULANGER A LONDRES

PENDU PAR SES FRERES

On dit que Mgr Pâquet est parti de Rome en route pour le Canada.

Des Chinois sont arrivés à Brandon, Manitoba, avec une maladie sur eux que trois entre cinq médecins ont affirmé être la lèpre.

Quoique d'après les derniers rapports les eaux soient très élevées dans les affluents de l'Ottawa, il paraît que le flottage du bois (vulgairement appelé *drave*) est compromis.

La *Lyre Canadienne*, d'Ottawa, organise une excursion à Ogdensburg, pour le 4 juillet prochain, pour y faire visite à la fanfare Lafayette, à l'occasion de la grande fête nationale de la république voisine.

On mande de Ste Marie de la Beauce en date du 28 : Tout nous faisait prévoir samedi dernier une désastreuse inondation. La crue des eaux de la Chaudière et des petites rivières avoisinantes était terrible. Mais grâce à Dieu un vent glacial est survenu pour arrêter la fonte des neiges et donner le temps à l'eau de s'écouler. Tout marche à merveille. Notre grand chemin de fer, le Québec Central, fait ses voyages réguliers, sans trop de difficulté et sans.... voiles.

Un musée des plus intéressants, à Ottawa, et que fort peu de personnes visitent cependant, c'est le musée des pêcheries, rue O'Connor. C'est une grave erreur, car il y a toujours quelque chose à y voir ; ainsi, l'administration avait entrepris de faire éclore 500,000 œufs de saumon, mais les jeunes poissons ont subitement, et contre toute attente, pris un développement tel, que pour permettre de continuer les autres expériences, il a fallu les transférer dans le soubassement du musée.

L'anniversaire de la bataille de Duppel célébré en Allemagne a provoqué à Copenhague des manifestations hostiles à cette puissance. La presse gouvernementale, ce qui est significatif, a protesté violemment contre la germanisation du Slesvig-Holstein, en déclarant que le prochain bouleversement en Europe délivrera les frères de la domination étrangère. Le *Dagblat*, organe officieux du ministère Estrup, s'est distingué par sa violence.

Les journaux allemands, sur l'ordre de l'empereur, sont muets.

L'impression observée à Berlin est que, malgré le temps écoulé, les Danois n'oublieront jamais la mutilation de la patrie.

Voici les résolutions qui ont été adoptées à l'assemblée de l'Université, à Québec :

1o Que pour sauvegarder les intérêts spirituels de l'Eglise, il faut que son Chef soit revêtu de la *Souveraineté Temporelle* afin d'assurer son indépendance et sa complète liberté d'action, et qu'il est du devoir de tous les catholiques de favoriser par tous les moyens dont ils peuvent disposer le rétablissement de cette souveraineté.

2o Que le *Pouvoir Temporel* de la papauté est également nécessaire aux intérêts matériels, à la paix et à la prospérité des Etats, et qu'en travaillant à son rétablissement, les souverains et les peuples assureront leur propre bonheur.

New-York, 30—Un incident regrettable est arrivé, hier soir, près de Worth street. Près d'une bâtisse où les soldats étaient stationnés, les gens de la maison avaient hissé un pavillon anglais. Quelques-uns des soldats pénétrèrent dans la bâtisse et ordonnèrent à un des employés de descendre le pavillon. Le bruit se répandit au dehors qu'il y avait quelque chose d'insulté à l'intérieur de la maison. Une foule nombreuse se rassembla et commença à crier pour faire abattre le pavillon. Un soldat perdant patience s'élança à l'intérieur, déchira le drapeau et en foula les débris à ses pieds. On dit que le contingent de Pittsburg a trempé dans cette affaire.

On lit dans le *Gaulois* de Paris :

"Si le gouvernement russe envoie dans les eaux françaises une escadre pendant l'exposition, Cherbourg sera le port où elle viendra mouiller. Sa proximité de Paris d'abord, huit heures au lieu de quatorze de Brest, et les réceptions chaleureuses et patriotiques dont cette ville a donné chaque année des gages à la marine impériale russe, sont la double garantie qui fera choisir sa rade comme lieu de mouillage.

"Cherbourg se dispose, du reste, à offrir à l'escadre et au grand duc Georges une réception sans précédent et à donner en son honneur des fêtes splendides.

"L'escadre, retour des mers de Chine et du Japon, est attendue au mois de mai. Elle se compose de la grande frégate cuirassée "Dimitri-Donskoï", des corvettes le "Rinda" et le "Vitiaz" et du croiseur "Noresdnick."

"Ces deux escadres sont certaines, à l'avance, de trouver auprès de l'escadre de la Manche et de la population de Cherbourg un accueil enthousiaste."

Nous recevons de Bucyrus, petit village de l'Ohio, des détails sur un drame de famille qui vient de se dérouler dans cette localité et qui y a causé une profonde émotion. Il y a quelques jours on trouvait morte, dans la cuisine de la maison où elle était domestique, une jeune fille nommée Retta Oberlander. Bien que les médecins aient dit qu'elle avait succombé à une maladie de cœur, tout le monde a pensé qu'elle s'était donné volontairement la mort. Elle avait, en effet, répété à qui voulait l'entendre qu'elle ne tarderait pas à aller rejoindre son amoureux, Tom Nail, décédé subitement au mois de novembre dernier, et dans l'estomac duquel on avait trouvé, en faisant l'autopsie, une certaine quantité de poison.

La mort de Retta ramena l'attention sur ce décès un peu oublié et qu'on avait généralement attribué à un suicide bien que quelques-uns soutinssent qu'il y avait eu crime. Aussitôt des rumeurs graves coururent dans le village, et on accusa le plus jeune frère de Tom de l'avoir empoisonné pour se venger de ce que Retta avait repoussé ses avances. Ces bruits arrivèrent jusqu'à la famille Nail ; les deux frères aînés surveillèrent le plus jeune, et croyant voir dans ses allures étranges et dans ses paroles incohérentes la preuve qu'il était l'assassin de Tom, ils résolurent de l'exécuter sommairement. Pour cela, ils le prirent chacun par un bras et le conduisirent dans une grange où, après lui avoir passé une corde autour du cou, ils le pendirent à une poutre.

Les deux frères avaient à peine terminé leur horrible besogne, que leurs femmes entrèrent dans la grange ; en apercevant le pendu, l'une d'elles poussa un cri terrible et tomba évanouie ; les deux frères l'emportèrent à la maison. Pendant ce temps, l'autre femme, qui avait conservé tout son sang-froid, coupait la corde et [illegible] ses soins au jeune homme qui était à moitié asphyxié. Au bout de quelques instants, il reprenait ses sens, et après avoir jeté un regard inquiet autour de lui, il se sauvait à toutes jambes. Depuis, on ne l'a pas revu.

A Londres, le général Boulanger a pris une maison dans Portland Place. Il a fait hier une promenade en voiture et il a dîné ensuite à l'hôtel avec quelques amis. On dit qu'au moment où le général Boulanger s'est enfui de Paris, six caisses pesant 550 livres, remplies de bijoux et de vaisselle d'or et d'argent, lui ont été expédiées à Bruxelles.

Les commentaires de la presse anglaise ne sont pas très favorables au général Boulanger. Le *Standard* dit que le général ne devrait pas songer à rester à Londres s'il a l'intention de comploter contre la France, mais qu'il sera le bienvenu s'il se conduit bien.

Le *Daily Telegraph* le plaisante en disant qu'en l'absence de Buffalo Bill, des Zoulous et du bébé phénomène, sa présence sera un bienfait pour la société anglaise qui, maintenant n'a pas un seul lion en cage. Le *Chronicle* tient le même langage, mais il remarque que l'exil en Angleterre a été généralement suivi d'un succès politique en France. Dans la *Pall Mall Gazette*, M. Stead compare Boulanger à ce Napoléon qui a ruiné la France au nom du peuple. Il dit que le général a autour de lui une bande de pillards qui auraient orné le second empire. Le *Times* se tient sur la réserve.

AFFAIRES MUNICIPALES

CONSEIL DE VILLE

La police du havre

M. W. Desmarteau, gouverneur de l'île Sainte-Hélène

Le conseil de ville a siégé hier après-midi sous la présidence de Son Honneur le maire Grenier.

A l'ouverture de la séance, le maire est autorisé à signer divers contrats pour les travaux en pierre. Ces contrats, de peu d'importance, sont accordés à différents entrepreneurs de cette ville, entre autres à MM. Bastien et Valiquette.

Le conseil a adopté plusieurs rapports du comité des chemins pour la construction d'égoûts sur les rues Rachel, Sanguinet, Napoléon, Berry, etc.

La question du pavage de la voie des chars urbains sur la rue St Jacques et Craig est discutée. Le maire croit que la ville peut forcer la compagnie à paver sa voie tel qu'indiqué par le conseil.

L'échevin Préfontaine fait une motion à cet effet et cette motion est adoptée à l'unanimité.

Le comité de police présente un rapport recommandant la nomination du constable MacMahon au poste de détective, avec un salaire de $800 par année.

Ce rapport sera soumis à l'approbation du comité des finances et reviendra ensuite au conseil à sa prochaine séance.

Le comité des finances expose qu'il a considéré le rapport du comité des chemins, recommandant l'ouverture de la rue Ontario, et il se déclare en faveur de ce projet.

L'échevin Stephens demande que cette question soit remise à la prochaine séance.

Adopté.

Une motion est faite demandant que toutes les affaires de routine soient remises à la prochaine séance afin que l'on s'occupe de l'ordre du jour, et cette motion est adoptée.

Le rapport de l'auditeur de la cité pour la taxe sur les chevaux est remis à la prochaine séance.

Le rapport du comité des finances sur la requête de la Gaîté Française demandant la remise de l'amende qu'elle a payée pour vente de boisson est adopté.

On soulève ensuite une autre question, à savoir si les règlements devaient être préparés par le greffier de la cité ou par l'avocat de la cité.

L'échevin Stephens dit que l'avocat de la cité doit faire cet ouvrage, vu qu'il possède les connaissances légales pour cette fin.

L'échevin Préfontaine propose en amendement que le greffier prépare les règlements et que l'avocat de la cité les revise ensuite.

L'échevin Jeannotte dit que l'avocat de la cité devrait seul faire les règlements puisqu'il est obligé de les défendre et de les interpréter devant les cours de justice.

Il est résolu après longue discussion que les choses demeurent comme par le passé, c'est-à-dire que le greffier de la cité préparera les règlements qui seront subséquemment revisés par l'avocat de la cité.

L'échevin J. O. Villeneuve demande alors au président du comité des chemins si ce dernier a pris l'initiative pour le prolongement de l'Avenue Mont-Royal.

L'échevin Préfontaine dit qu'on s'occupe de cela.

L'échevin Thompson demande alors à l'échevin Stevenson qui a autorisé le chef Benoit, du département du feu, à se rendre samedi dernier, à St Constant avec une pompe à vapeur.

Le maire dit que c'est lui qui l'a autorisé, vu que c'était une grande conflagration et que les citoyens de cette localité n'avaient aucun moyen pour combattre le feu.

L'échevin Stevenson dit que dorénavant le maire devra user de courtoisie à son égard et l'avertir avant d'envoyer aucune pompe ou officier à l'étranger.

Le maire est finalement félicité sur sa décision, et l'échevin Clendinneng dit qu'il désapprouve la conduite de l'échevin Stevenson en cette occasion.

Le maire abrège la discussion en disant qu'il n'a pas de leçons à recevoir de l'échevin Stevenson, et qu'à moins d'un ordre contraire il agira toujours à sa guise, pourvu que ce soit dans l'intérêt général.

Le maire donne lecture d'une lettre du ministre de la marine informant le conseil que le gouvernement a décidé, sur les instances des représentants de Montréal, de maintenir pour cette année la police du havre et de continuer la perception des taxes sur les vaisseaux.

On arrive enfin aux ordres du jour. Le premier est la nomination de surintendant de l'aqueduc et la deuxième nomination du gouverneur de l'île Ste Hélène.

L'échevin Jeannotte propose que le deuxième ordre du jour soit pris en considération.

L'échevin Préfontaine dit qu'il y aura 40 aspirants au poste de gouverneur de l'île Ste Hélène ; il faut mieux régler cette question aussitôt afin de ne pas laisser plus longtemps les aspirants dans l'incertitude.

La motion de l'échevin Jeannotte est mise aux voix et est adoptée sur la division suivante :

Pour : les échevins Dubuc Pierre, Savignac, J. M. Dufresne, Martineau, Brunet, J. B. R. Dufresne, Rousseau, Laurier, Robert, Perrault, Grenier Vital, Boisseau, Dubuc Arthur, Villeneuve, Hamelin, Rainville, Jeannotte et Préfontaine.—18.

Contre : les échevins Kennedy Patrick, Kennedy William, Wilson, Lee, Thompson, Griffin, Clendinneng, Tansey, Cunningham, McBride, Stephens, Conroy, Malone, Archibald, Stevenson et Rolland.—16.

Le gouverneur de l'île

Le greffier donne lecture de tous les aspirants au poste de gouverneur de l'île Sainte-Hélène. Cette liste se compose de plus de 40 noms.

L'échevin Stephens propose M. Pierre Dufour.

L'échevin Cunningham propose en amendement que M. Thomas Ward soit nommé à ce poste.

M. Denis Viger est ensuite proposé.

M. Jeannotte demande à M. Stephens si son candidat est riche ou pauvre.

M. Stephens répond que M. Dufour est un marchand à l'aise, un jeune homme, etc.

M. Jeannotte dit qu'il ne veut pas nommer un seigneur gouverneur de l'île Sainte-Hélène. Il y a des aspirants qui sont pauvres et ont besoin de cette position pour vivre.

La motion pour la nomination de M. Viger est perdue sur la division suivante :

Pour—Les échevins Dufresne (J. M.), Savignac, Perrault, Cunningham, McBride, Farrell, Dubuc, (Arthur), Conroy, Rainville, Stevenson, Jeannotte, Préfontaine, Rolland.—13.

Contre—Les échevins Dubuc (Pierre), Kennedy, (Patrick), Martineau, Brunet, Wilson, Dufresne, (J.B.R.), Lee, Thomson, Rousseau, Laurier, Robert, Griffin, Clendinneng, Tansey, Grenier, (Vital), Boisseau, Villeneuve, Stephens, Hamelin, Malone, Archibald.—21.

La motion pour la nomination de M. Ward est perdue sur une division de 15 contre 19.

Un amendement pour la nomination de M. Boyce est perdu par un vote de 13 contre 22.

Une motion pour la nomination de M. J. Théoret est perdue par trois voix de majorité.

L'échevin Farrell propose que M. Hercule Paradis, l'ancien chef de police, soit nommé gouverneur de l'île Sainte-Hélène.

L'échevin Jeannotte déclare que cette motion est hors d'ordre, mais le maire se prononce contre cet avis.

L'échevin Rousseau dit que M. Paradis peut bien remplir ce poste, mais d'autres aspirants sont plus en besoin que lui.

L'échevin Préfontaine se déclare en faveur de M. Paradis.

Le vote est pris et cette motion est perdue sur la division suivante :

Pour : Les échevins Dufresne (J. M.), Kennedy (Patrick), Brunet, Dufresne (J. B. R.), Lee, Cunningham, McBride, Farrell, Malone, Préfontaine, Rolland.—11

Contre : Les échevins Dubuc (Pierre), Savignac, Martineau, Kennedy (William), Wilson Thompson, Rousseau, Laurier, Robert, Griffin, Perrault, Tansey, Grenier (Vital), Boisseau, Dubuc (Arthur), Villeneuve, Stephens, Hamelin, Conroy, Rainville, Archibald, Stevenson, Jeannotte.—23.

M. Bernard Barnard, proposé par l'échevin Martineau est rejeté à son tour sur une division de 13 contre 21.

La motion de l'échevin Stephens pour la nomination de M. Pierre Dufour est perdue sur la division suivante :

Pour : les échevins Dubuc Pierre, Kennedy Patrick, Kennedy William, Cunningham, McBride, Farrell, Dubuc Arthur, Stephens, Conroy, Rainville, Malone, Archibald, Stevenson et Préfontaine.—14.

Contre : les échevins Savignac, Dufresne (J. M.) Martineau, Brunet, Wilson, Dufresne J. B. R., Lee, Thompson, Rousseau, Laurier Robert, Griffin, Clendinneng, Perrault Tansey, Grenier Vital, Boisseau, Villeneuve, Hamelin, Jeannotte et Rolland.—21.

L'échevin Jeannotte propose M. Charles Lafleur.

L'échevin Wilson propose en amendement M. André Bisson.

Un sous-amendement propose M. W. B. Desmarteau.

L'échevin Jeannotte fait l'éloge de M. Lafleur et le déclare apte à remplir cette position.

L'échevin Clendinneng parle en faveur de M. Desmarteau.

Une motion en faveur de M. Desmarteau est adoptée sur la division suivante :

Pour—Les échevins Dubuc (Pierre), Savignac, Brunet, Lee, Thompson, Laurier, Clendinneng, Perrault, Grenier (Vital), Boisseau, Cunningham, McBride, Farrell, Dubuc (Arthur), Villeneuve, Hamelin, Rainville et Rolland.—18.

Contre—Les échevins Dufresne (J. M.), Kennedy (Patrick), Martineau, Kennedy (W.), Wilson, Dufresne (J. B. R.), Rousseau, Robert, Griffin, Tansey, Stephens, Conroy, Malone, Archibald, Stevenson, Jeannotte, Préfontaine.—17.

L'échevin Préfontaine propose que la motion nommant M. Desmarteau soit reconsidérée et que le vote soit repris. Cette motion est perdue sur la division suivante :

Pour—Les échevins Dubuc (Pierre), Dufresne (J. M.). Kennedy (Patrick), Dufresne (J. B. R.), Rousseau, Robert, Griffin, Perreault, Tansey, Grenier, Stephens, Conroy, Malone, Stevenson, Jeannotte, Préfontaine.—16.

Contre—Les échevins Savignac, Martineau, Brunet, Kennedy (William), Wilson, Lee, Thompson, Laurier, Clendinneng, Boisseau, Cunningham, McBride, Farrell, Dubuc (Arthur), Villeneuve, Hamelin, Rainville, Archibald, Rolland.—19.

M. Desmarteau est déclaré élu gouverneur de l'île Ste-Hélène et le Conseil s'ajourne.

Nouvelle Musique à Bon Marché.—

La nouvelle grande valse de Lecocq, AIMONS-NOUS, à moitié prix, 30c. Le beau morceau nouveau de Bachmann, PERLES DE MADRID, moitié prix, 20c ; le fameux Home Sweet Home, de Mazurette, 30c ; Wheel of Fortune de Jasienski, 20c ; Christmas Bells, de Wilson, 10c ; Maiden's Dream Schottische, Danse Japonaise, et Clickety Click, toutes trois de Baker, compositeur de la Danse Ecossaise, et également bonne, 10c chaque ; nouvelle édition à bon marché, Chatauqua Lake Waltz, très jolie et facile, 10c.

WALTER STREET, 29, rue Bleury, et 2326, rue Ste-Catherine.

"CROWN JEWEL"

Cette célèbre Farine de première classe pour familles peut être achetée en tout temps chez

MM. DAVID ROBERTSON & CO.,
No. 279, rue des Commissaires et No. 4, rue St-Nicolas, Montréal.
THE RATHBUN COMPANY, DESERONTO

CANADA, Province de Québec, District de Québec. } COUR SUPERIEURE. No 865.

QUEBEC SHOE CO'Y., Insolvable,
et
FELIX GOURDEAU, Requérant,
Mis en liquidation.
DOSITHÉ ARCAND, Liquidateur.

Aux Créanciers, Contributaires et Actionnaires de la dite Compagnie.

Soyez informés que par jugement de cette Cour rendu le 25 Avril courant : Il a été ordonné que l'actif de la dite compagnie, se composant de marchandises, machines et machineries, créances et droits résultant du bail entre elle et les propriétaires des premises occupées par elle soit vendu à l'encan public en bloc à tant dans la piastre suivant l'inventaire préparé par le dit Liquidateur, JEUDI, le 2 Mai prochain, à 2 h. p.m., au bureau de la dite compagnie, rue Arago, St-Roch, Québec.

Conditions : Paiement comptant sur livraison, dépôt par chaque enchérisseur d'une somme ou d'un chèque accepté de mille piastres, aussitôt après avoir donné sa première enchère.

Québec, 26 avril 1889.

BLANCHET, DROUIN & DIONNE,
Proc. de D. Arcand,
Liquidateur.

N.B.—L'actif se compose comme suit :

Chaussures finies, environ	$1,550 93
Chaussures, non-finies, environ	5,565 75
Cuir en stock, non-manufacturé	20,157 12
Cuir coupé	4,000 00
Machines, machineries, appareils et ameublement	9,554 85
Livres des crédits	2,186 29

Le stock pourra être examiné tous les jours à la dite manufacture et la liste des crédits au bureau du Liquidateur.

Pour autres informations s'adresser au bureau du soussigné.

D. ARCAND, liquidateur,
Rue St Pierre, Québec.
jd

MONTREAL SHOW CASE CO
A déménagé ses magasins au
No 30, RUE DU COLLEGE
Manufacturiers de vitrines en argent plaqué, noyer, ébène et mahogany, ainsi que des garnitures pour magasins de bijouteries, de pharmacies, de bars, de bureaux et de magasins. Nouveaux dessins. Demandez le catalogue des vitrines.
Téléphone no 1444.

GLACIERES
EN GROS ET EN DETAIL,
Prix de $7.00 en Montant,
GEO. W. REED,
Couvreur en Ardoise, Metal et Gravois,
783 et 785, RUE CRAIG.

HOTEL RIENDEAU
64 RUE ST-GABRIEL, Montréal.
Système AMERICAIN et EUROPEEN
Chambres 50c et $1.00 par jour, table exquise. Vins de premier choix. Lunch du midi, le meilleur à Montréal.

BALMORAL HOTEL
MONTRÉAL.
L'HOTEL BALMORAL est un des plus considérables et des plus beaux du Canada. Son site est un des plus convenables pour toutes les classes de voyageurs. Les hommes d'affaires, touristes et autres trouveront tous les accessoires d'un hôtel de première classe, au Balmoral, aussi des chambres spéciales pour échantillons. 178

ST. LAWRENCE HALL.
Cet établissement est maintenant sous la direction de son ancien propriétaire si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf et a introduit de plus dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.
H. HOGAN, Propriétaire
S. MONTGOMERY Gérant.

CADEAUX DE NOCES,
Cadeaux Complimentaires et Cadeaux de Naissance
Ceux qui veulent acheter sont invités à visiter notre stock varié et attrayant d'Articles Nouveaux, importations de cette saison.
Articles électro-plaqués de toute description, Articles de Table, Couteaux et Fourchettes à Dessert, Couteaux à poisson, Plats à poisson, Couteaux à découper la viande, en boîtes, Cuillères à fruits, Articles en cuivre, Vases à fougères, Etagères à musique, Chevalets, Lampes de piano et de table, Porte-parapluies, etc., Poteries d'art en pâte de Doulton, Dresde et Vieil Ivoire.
Boîtes à Couteaux au complet.
Beaux blocs en Marbre noir et Onyx.
ENTREPOT EN DÉTAIL :
53, Rue St-Sulpice,
WATSON & PELTON.

THOS. SONNE,
Fabricant de Couvertures, Tentes, Voiles et Drapeaux de toutes Nations, Couvertures de Wagons, de Chevaux. Toutes sortes de Tentes pour louer, Toiles Goudronnées et Vêtements en Caoutchouc, Cordes à Poulies posées sous le plus court avis. Appareils de Sauvetage contre le Feu, à bon marché.
187 et 189, rue des Commissaires, Montréal.
TELEPHONE 1161.
☞ Stores à Rouleaux avec ressorts. 3pe

DISTRICT DE MONTREAL—Cour Supérieure—No 217 — Dame Adelphine Morel a ce jour institué une action en séparation de biens contre son mari Gilbert Lamarre, cultivateur de la paroisse de Longueuil.
Montréal, 1er avril, 1889.
PREFONTAINE, ST-JEAN & GOUIN,
9 9 16 23 30 7 Avocats de la Demanderesse.

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE
ET AU PUBLIC EN GENERAL

Nous avons récemment acheté CINQ FONDS DE BANQUEROUTE dans des conditions exceptionnelles de bon marché.

Nous détaillons toutes les marchandises provenant de ces stocks à des prix beaucoup plus bas que les prix du gros, et, dans bien des cas, à

Moins de 50 cents dans la piastre !

Nous invitons les MARCHANDS DE LA CAMPAGNE, les COLPORTEURS, etc., et tous ceux qui ont l'habitude d'acheter en grande quantité à venir nous faire une visite. NOUS SEPARONS LES PIECES ET LES [illegible]INES et nous vendons certainement

De 10 a 25 pour cent meilleur marché

qu'aucun marchand de gros, même les marchandises régulières, parce que nous faisons toutes nos

IMPORTATIONS DIRECTEMENT.

Ainsi, vous épargnerez, en moyenne, 25 a 30 pour cent en faisant tous vos achats chez

DUPUIS FRERES,
Coin des rues Sainte-Catherine et Saint-André.

HARAS NATIONAL,
Bureau : 30 rue St-Jacques, Montréal. | Ferme Outremont, près Montréal
Chevaux Francais.
Troisième Importation : NORMANDS, PERCHERONS, BRETONS.
Avis aux Sociétés d'Agriculture, aux Cercles agricoles et aux Cultivateurs.
Tout en continuant la vente des Etalons, la Cie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.
Montréal, 1er avril 1889.
LOUIS BEAUBIEN, président de la Cie.
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.
25 26

The VICTORIA CHOP HOUSE
167, Rue McGill, Montreal.
Cet établissement est fondé dans le but de rencontrer tous les besoins de la partie commerciale de la Cité, et est ouvert seulement entre les heures suivantes
Dejeuner de 7 à 10. Diner de Midi à 3. Souper de 5.30 à 8.
100 personnes peuvent s'y asseoir.
N.B.—Tout le confort désirable dans l'établissement.
GRAHAM Prop

NOUVEL ETABLISSEMENT de

Veuillez prendre note du prix de nos Meubles.

150 Nouveaux Patrons
DE SETS DE CHAMBRE À COUCHER
DEPUIS $12.00 A $250.00.

Sets de Salon, depuis		$12.00 à	$300.00
Sideboards	do	6.00 à	100.00
Sofa-Lits	do	7.00 à	25.00
Bibliothèques	do	15.00 à	60.00
Pupitres	do	7.00 à	50.00
Canapés	do	2.00 à	25.00
Chaises	do	30 à	30.00
Tables de toutes sortes		50 à	60.00
Couchettes, toutes sortes		1.50 à	50.00
Berceaux,	do do	1.00 à	15.00
Paillasses à ressorts		2.50 à	15.00
Matelas, depuis		2.50 à	40.00

Oreillers, Traversins, Lits de Plume, etc., etc.

Conditions spéciales pour les Communautés, Couvents, Collèges, Hôtels et Maisons de pension.

F. LAPOINTE, Meublier,
EN GROS ET EN DETAIL,
1445 à 1451 RUE STE-CATHERINE, Montréal.
TELEPHONE 6330.

1889-Tapisserie-1889
Nouvelle Tapisserie Canadienne, Américaine et Anglaise depuis 4 cts à 50 cts le rouleau. Une grande variété de patrons.
Aussi BORDURES dans toutes les largeurs et de toutes nuances, à bas prix.
—AVANT—
de faire vos achats du printemps, vous ferez une bonne épargne en visitant le grand *Dépôt de Tapisserie*, où vous trouverez tout ce qu'il faut à bon marché. Toujours chez
J. G. GRATTON,
Coin des rues Ste Catherine et Wolfe.

DES CHEVAUX tels que celui représenté sur cette vignette se rencontrent tous les jours dans les rues. On les a ruinés à traîner une lourde voiture. J'ai toujours en main une grande variété de belles voitures et à bon marché.
R. J. LATIMER, 92 rue McGill, Montréal.
Venez les voir ou demandez le catalogue.
25 26 27 30 2 4

ETABLISSEMENT de MEUBLES
—DE—
STEWART
1828 à 1834 RUE NOTRE-DAME
TOUS DE PATRONS NOUVEAUX
PAS DE VIEUX STOCK
Si vous voulez meubler vos maisons d'une manière élégante, à prix modérés, venez me voir.
GEORGE STEWART.

Banque Jacques-Cartier.
Montréal, 24 Avril, 1889.
AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent, sur le capital versé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de la Banque, à Montréal, le et après Samedi, le Premier Juin prochain.
Les livres de transfert seront fermés du 19 au 31 mai, les deux jours inclus.
L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires aura lieu au Bureau de la Banque, MERCREDI, le DIX-NEUVIEME jour de Juin prochain, à UNE heure p.m.
Par ordre du Bureau,
(Signé) A. DE MARTIGNY, Dir.-Gérant.
mar s 15!

BANQUE VILLE-MARIE
Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3½ o/o) a été déclaré sur le capital payé de cette institution, pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau principal de la banque, à Montréal, Samedi, le premier Juin prochain.
Les livres de transferts seront fermés du 20 au 31 mai prochain inclusivement.
L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu au bureau de la banque, Mercredi, le 19 juin prochain.
La séance sera ouverte à midi.
Par ordre du bureau,
U. GARAND, Caissier.

Manteaux de Cheminées de Bois Dur
Et Cheminées.
Le plus bel assortiment.
La meilleure qualité d'articles,
Les plus bas prix.
Venez voir avant d'acheter.
Agents pour les célèbres
MANTEAUX DE CHEMINÉE BELL.
W. Scott & Son,
1733, RUE NOTRE-DAME.

L. N. DENIS,
TAPISSERIE
A BON MARCHÉ
299½, RUE SAINT-LAURENT.

"LA LANCASHIRE"
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
DE MANCHESTER, ANGLETERRE
CAPITAL - - - - - - $15,000,000
Propriétés de toute description assurées aux taux les plus bas.
Telephone No. 1583 BELLEAU & RAMFORD, Agents,
Nos. 43 et 45, rue St-Jean, Montréal.

HOTEL CONTINENTAL
3 RUE CASTIGLIONE, PARIS—RUE de RIVOLI, TUILERIES
600 CHAMBRES et SALONS
A PARTIR DE 5 FRANCS.
L'Hôtel le plus luxueux du monde, situé dans le quartier élégant, au centre des Théâtres et des Monuments.
4 ASCENSEURS — TÉLÉPHONE — TÉLÉGRAPHE — POSTE.
Salons, Fumoirs et Cabinets de lecture somptueux.
Table d'hôte. Restaurant à la Carte. Bains. Salons de Coiffure.
☞ TARIF NORMAL PENDANT L'EXPOSITION. ☜

FUMEZ LE NOUVEAU CIGARE
NECTAR
FAIT A LA MAIN—PUR HAVANA—A 5c
MANUFACTURÉ PAR
E. N. CUSSON.

GRAINES! GRAINES!
Les soussignés ont en mains un choix complet de graines de semence tel que Trèfle, Mil, Pois, Fèves, Radis, Choux, etc.
Les commandes de messieurs les marchands sont exécutées avec soin et à bas prix.
PICAULT & CONTANT, Pharmaciens,
No 1475 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

PEINTURES
De toutes sortes, Huiles, Vernis, Térébentine, Vitres, Glaces de Miroirs, Pinceaux, Mastic,
ETOUPE, COALTAR, VERT A JALOUSIES, BLANCS A PLAFONDS de première qualité.
Teintures de toutes sortes, Médecines Patentées, &c,
J. T. LETOURNEUX, 259 Rue SAINT-PAUL, MONTREAL.

Les Coffres-Forts de Taylor

Au-dela de 25,000

Pour Usage Journalier.

Des milliers de Coffres-Forts de Taylor ont subi l'epreuve du feu et ont preservé des valeurs d'un prix inestimable.
Ces epreuves par le feu ont prouvé que ces Coffres-forts sont surs, et ont etabli leur reputation comme superiorité.

J. & J. TAYLOR,
Toronto Safe Works.
Salle de Vente et Bureau a Montreal :
154, Rue Saint-Jacques,
W. T. McCLAIN, Gerant.
P. O. Boite 1749. Telephone 911a.

EDITION DU SOIR.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 29 avril.

L'Orateur prend son siège à 3.15 heures.

M. FISET—Le gouvernement a-t-il donné ou se propose-t-il de donner des licences de pêcher au filet dans la rivière Natashquan ; si oui, à qui, combien et jusqu'à quelle distance à l'intérieur de la dite rivière ?

Sir John THOMPSON—Personne n'a et n'aura de pareilles licences.

M. FISET—Le gouvernement a-t-il pris en considération la question légale soulevée par l'honorable Premier Ministre de la province de Québec, quant au droit du gouvernement fédéral d'accorder des licences de pêche dans le fleuve St-Laurent et surtout dans l'embouchure des rivières ?

Sir John THOMPSON—Cette question est actuellement sous la considération du gouvernement.

M. LAVERGNE—Quand le gouvernement va-t-il nommer un sénateur pour la division Shawinigan ?

Sir John MACDONALD—Sous considération.

M. COUTURE—Le gouvernement a-t-il l'intention de faire transporter les malles de Chambord à Roberval par le chemin de fer du lac St-Jean, tel que demandé par de nombreuses requêtes ?

M. HAGGART—Cette question est aussi sous la considération du gouvernement.

M. ELLIS—L'acte passé par la législature de la province du Nouveau-Brunswick, pendant la session de 1888, à l'effet de constituer la Cie du tunnel sous-marin, a-t-il été désavoué ; si non, l'acte pourra-t-il être mis en force ?

Sir John THOMPSON, à la première question répond non, à la seconde : avant de pouvoir donner une réponse définitive, le gouvernement fédéral doit négocier d'avantage avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Avant les ordres du jour.

Sir John MACDONALD informe la chambre que la prorogation du Parlement aura lieu mercredi, le 1er mai prochain.

L'hon. Wilfrid LAURIER—Si le travail de la chambre le permet, l'honorable Premier pourra-t-il dans ce cas nous dire quels sont les ordres du gouvernement qui seront renvoyés à la prochaine session ?

Sir John THOMPSON propose que le bill "Acte concernant les lettres de change, chèques et billets promissoires," soit renvoyé à la prochaine session.

Adopté.

Sir Adolphe CARON propose que le bill "Acte modifiant les statuts revisés concernant la milice et la défense du Canada," soit renvoyé à la prochaine session.

Le renvoi est motivé sur la demande de plusieurs membres de la gauche et même de la droite.

Adopté.

M. DEWDNEY—Acte modifiant l'acte concernant le parc Canadien des Montagues Rocheuses renvoyé à la prochaine session.

Adopté.

M. DAVIES demande quelle est l'intention du gouvernement par rapport au bill augmentant le salaire des juges.

Sir John MACDONALD—Le bill continuera à occuper notre sérieuse attention.

M. McKENZIE BOWELL propose que la chambre se forme en comité général pour la prise en considération de l'amendement fait par le sénat au bill "acte modifiant de nouveau l'acte des douanes." Il explique l'amendement qui est très court et très peu important.

On procède ensuite à la seconde lecture du bill.

Sur la proposition de M. Dewdney, la chambre se forme de nouveau en comité sur l'acte à l'effet de modifier de nouveau l'acte des terres fédérales.

Adopté.

La seconde et la troisième lecture du bill sont ensuite adoptées.

La chambre se forme en comité des subsides pour examiner et discuter les subsides accordés aux chemins de fer, la discussion a lieu entre Sir John Macdonald, M. Laurier et M. Mills principalement.

SÉANCE DU SOIR

L'Orateur prend son siège à 8 heures et un quart.

La discussion continue sur les subsides des chemins de fer. Sur le subside au chemin de fer de la Baie des Chaleurs à l'Est de Métapédiac, M. Peter MITCHELL trouve la compagnie un peu exigeante et le coût du chemin de fer un peu considérable.

M. RIOPEL explique que cette section du pays a absolument besoin d'un chemin de fer. La construction en est un peu difficile et c'est ce qui motive la somme un peu élevée qui est demandée.

M. DAVIES—Etes-vous un des directeurs de cette compagnie ?

M. RIOPEL—Je le suis.

M. McMULLEN—Voilà encore un exemple de patronage politique comme celui du port de York que nous avons découvert samedi ; c'est le scandale No. 2.

M. DUPONT—On fait grand bruit à propos de cette voie ferrée dont mon honorable ami de Bonaventure est l'un des directeurs. On jette de hauts cris parce que moyennant le subside accordé par le gouvernement, la compagnie va en apparence réaliser de jolis profits ; mais tant mieux pour elle, il n'y a aucun mal à cela. Les membres de l'opposition veulent connaître jusque dans leurs moindres détails les affaires de la compagnie. Mais ce n'est pas leur droit et si l'on se rendait toujours à de pareilles demandes on ruinerait bien vite les syndicats les plus prospères.

On dit en outre que le gouvernement avec ce subside cherche à faire du capital politique. Mais toutes les objections faites ce soir par l'opposition ne sont-elles pas dirigées dans le but de faire du capital politique ? Une chose m'a surtout surpris, c'est que les députés des provinces maritimes ont, et les premiers, crié au scandale parce que le gouvernement nous favorise ; à les entendre, on serait à 100 lieux de croire que ce sont justement les provinces maritimes qui ont reçu le plus de dons à même le trésor public.

La résolution est adoptée sur la division suivante :

Pour, 43 ; contre, 23.

Sur le subside discuté samedi soir pour un pont à Frédéricton.

M. Davies propose que cette résolution ne soit pas adoptée, mais qu'elle soit renvoyée au comité des subsides, à l'effet d'être rayée complètement.

Amendement renvoyé sur une division de 55 contre 33.

Sir Richard CARTWRIGHT propose que cette résolution ne soit pas adoptée mais qu'elle soit renvoyée au comité des subsides à l'effet d'être modifiée comme suit : que la somme de $30,000 destinée à ce pont déjà parachevé soit employée à diminuer la somme de $300,000 déjà accordée à la construction de ce pont.

Amendement renvoyé sur la même division.

Sur motion de Sir John Macdonald que les résolutions relatives aux subsides de chemins de fer soient maintenant lues une seconde fois,

M. LAURIER propose que cette lecture soit remise à demain ; le vote sur cette proposition est le suivant : pour, 35 ; contre, 66.

La Chambre se forme ensuite en comité général sur la motion de Sir John A. Macdonald relative aux bornes de la province d'Ontario au nord et à l'est ; il explique que ces limites ont pour objet de garantir les intérêts de la province d'Ontario et en même temps des provinces limitrophes. Après quelques courtes remarques de MM. Mills, Dawson, Laurier et Sir John Macdonald, la motion est adoptée.

La chambre se forme ensuite en comité pour considérer une certaine résolution déclarant qu'il est expédient de construire un chemin de fer à titre d'entreprise du gouvernement entre un point de Junction sur la ligne du chemin de fer du Nouveau-Brunswick à ou près de Harvey dans la province du Nouveau-Brunswick à un point de raccordement avec l'Intercolonial à ou près de Salisbury, dans la dite province ou quelque part entre Salisbury et Moncton.

Sir JOHN cite l'opinion des ingénieurs attestant que cette entreprise ne sera pas d'un coût excessif et que les profits que le pays pourra en retirer seront des plus considérables.

Sir Richard CARTWRIGHT—Si je comprends bien l'honorable Premier cette nouvelle construction va coûter au pays $4,-000,000. Cette nouvelle charge va ajouter à l'énorme déficit que nous subissons depuis si longtemps pour l'entretien de l'Intercolonial. Je remarque avec regret que les estimés de chemins de fer en général sont donnés par le gouvernement dans des conditions tout à fait trompeuses, c'est le cas dans la présente question et je dis devant toute la chambre que jamais proposition plus extravagante que celle-ci n'a été déposée sur le bureau de la Chambre.

MM. Weldon, Ellis, Mitchell, Jones, Kenny et Skinner prennent la parole sur le sujet et finalement la résolution est adoptée.

La Chambre s'ajourne à 2 hrs et 20.

LES JESUITES vs LE "MAIL"

Le plaidoyer de l'organe orangiste

MM. MacLaren, Leet Smith et Smith ont présenté hier, leur plaidoyer préliminaire dans la cause de la Compagnie de Jésus vs le *Mail*.

Ce comité demande le renvoi de l'action parce que la Compagnie ou Société de Jésus n'est pas un corps politique civil ; qu'elle ne peut venir devant cette Cour sous ce nom ; l'acte d'incorporation de cette Société (50 Vic. chap. 28) est *ultra vires*.

Les avocats du *Mail* allèguent encore que les membres de la Société demanderesse faisant vœu d'obéissance à leur Supérieur Général, ne peuvent exercer aucun droit civil dans cette province ; que d'après les règlements de la Société, aucun membre n'a le droit de posséder des biens, contrairement aux dispositions mentionnées dans l'Acte d'incorporation ; que cet acte répugne aux Statuts impériaux par le fait que les Jésuites prêtent serment d'allégeance d'abord au Saint-Père et à leur Général ; que la législature provinciale n'a le droit d'incorporer que les compagnies d'intérêts provinciaux et que l'objet de la dite société ne tombe pas dans ce cas.

Cette société est étrangère et par suite ses intérêts sont étrangers ; de plus par ses règlements, elle établit une solidarité parfaite parmi ses membres [illegible] tout le monde si tous les biens qu'elle possède sont à la disposition d'un général, d'un étranger qui ne peut être sujet anglais, ne pouvant pas, par ses règlements, se conformer aux lois britanniques.

Dans ce plaidoyer, il est encore dit que la constitution et l'objet de la société de Jésus sont incompatibles à la constitution de la province et du Royaume-Uni ; de plus le but des Jésuites est de proclamer et de propager les doctrines suivantes qui sont en contradiction directe avec la constitution : supériorité de l'Eglise de Rome que la législature de Québec doit reconnaître sur certaines questions, droit qu'a le Pape de déposer les souverains ou de relever les sujets de leur serment d'allégeance, suggestion de la législature de Québec à l'Eglise dans les lois de mariage, l'instruction et en général dans toutes lois qui touchent de près comme de loin à l'Eglise et alors s'il y a conflit, l'Etat doit se soumettre à l'Eglise et c'est au Pape à régler le différend, et à employer la force extérieure s'il le faut.

Les *exhibits* suivants ont été produits avec le plaidoyer "La morale des Jésuites," "Compendium Theologiæ moralis" et "Casus Conscientiæ."

Les avocats du *Mail* attaquent donc la constitutionnalité de l'acte des Jésuites et s'ils ne peuvent réussir devant nos tribunaux, ils s'adresseront au Conseil Privé.

Le gouvernement doit être une des parties au procès.

UN IMPOSTEUR

Passage d'un faux prêtre à Sainte Eustache

On nous raconte qu'il y a quelque temps, un individu a joué un rôle assez singulier à St Eustache. Dans les chars qui font le trajet de Ste Thérèse à St Eustache, il y avait samedi soir, un étranger qui se fit remarquer par sa mauvaise physionomie. Il débarqua à St Eustache. En arrivant dans le village, il dit à quelqu'un qu'il rencontra, qu'il ne voulait pas se retirer aux hôtels et demanda à passer la nuit dans une maison privée.

Un citoyen de l'endroit l'emmena chez lui, et après avoir pris son souper, il monta à sa chambre. Rien d'extraordinaire jusque-là. Mais quelle ne fut pas la surprise de la maîtresse de la maison, lorsque, le matin, elle vit descendre son pensionnaire revêtu d'une soutane. La veille au soir il portait une moustache et le lendemain il était imberbe. On l'aurait réellement pris pour un abbé, si ce n'est qu'il n'avait guère la physionomie d'un membre du clergé.

La maîtresse de la maison informa aussitôt son mari de la métamorphose de son pensionnaire et lui demanda d'expulser de suite ce faux prêtre de la maison, et on lui signifia de s'en aller. L'aventurier dut laisser le lieu de sa transformation et se mit à parcourir le village pendant la grand'messe.

En parcourant la partie la moins fashionable du village, il s'arrêta dans une petite maison de pauvres gens et demanda un lit sur un ton autoritaire qui commandait plus qu'il ne sollicitait. On lui donna une chambre et le faux abbé se coucha. Au bout d'une dizaine de minutes, il se leva et se mit à causer on ne peut plus amiablement avec les gens de la maison ; la familiarité s'établit si bien qu'un quart d'heure après la partie de cartes était engagée entre l'étranger et la pauvre famille.

Les gens du village avaient vu cet homme en soutane entrer dans la plus que modeste chaumière et les enfants le suivirent s'attroupèrent devant la maison et attendirent sa sortie avec curiosité.

Lorsqu'il eût fini la partie, il paya royalement les frais du jour et sortit de sa poche un immense rouleau de papier-monnaie. Le mystérieux abbé prit congé de la famille qui l'avait reçu et leur dit qu'il s'en allait au lac des Deux-Montagnes. Il partit à pied et ne reparut plus. On n'a pas entendu parler de lui de plus.

Les commentaires vont leur train et l'on se perd en conjectures sur ce que peut être cet individu qui s'est transformé du jour au lendemain.

Petites nouvelles.

—La réputation de la Salsepareille d'Ayer comme remède pour le sang, ou "dépuratif," se maintient par les cures qu'elle fait chaque jour.

Certificat—Ma femme veut deux autres de vos emplâtres pour les femmes : elle est guérie d'une douleur qu'elle avait entre les épaules depuis longtemps et elle ne veut plus se passer de vos "Plasters." Joseph Croteau, Trois-Rivières—Prix, 25c. ; adressez : Dr. J. Larivière, Manville, R. I.

—Chapeaux anglais, français et américains chez O. Willis, 1790 Notre-Dame. 34

—Nous venons de recevoir la balance de notre importation de chapeaux et nous nous flattons d'avoir un aussi bel assortiment de chapeaux anglais, français et américains que puisse désirer le plus difficile. Nous avons le célèbre chapeau "Woodrow & Sons" dans 10 couleurs différentes. HUBERT & CONTOIS, 1581, Ste Catherine. juo

Certificat.—Vos emplâtres pour les femmes appelées "Female Plasters," m'ont complètement guérie d'une douleur que j'avais dans le côté depuis bien des années. Vve Edmond Côté Ste Julienne.—Prix 25 cts ; Dr J. Larivière, Manville, R. I.

EMMAGASINAGE POUR PIANOS

La New-York Piano Co., a de magnifiques salles d'emmagasinage dans ses bâtisses pour pianos. Conditions les plus avantageuses. Adressez-vous à 228 et 230 rue St-Jacques. 2-54

UNE AUTRE VÉRITÉ

Pour trouver les meilleurs chapeaux en feutre, laine, duvet, pull-overs, chapeaux de soie, etc., et au meilleur marché possible, il faut aller chez

CHAS. DESJARDINS,
1537, 1539, 1541 rue Ste-Catherine,
Aux 3 Chevreuils. Montréal.

NOUVELLE IMPORTATION

Les tweeds français, anglais et écossais qui viennent d'être reçus par les tailleurs fashionables MM. Viger & Grundler, no 73 Côte du Beaver Hall, et nous invitons nos lecteurs à leur rendre une visite avant de faire leurs achats.

AVIS AUX MÈRES

On devrait toujours faire usage du sirop calmant de Mme Winslow pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, soulage toutes les douleurs, guérit la colique produite par les vents, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille. heb.

Colonne Carsley

Montréal, 30 Avril 1889.

HABILLEMENTS D'HALIFAX
HABILLEMENTS D'HALIFAX
HABILLEMENTS D'HALIFAX
HABILLEMENTS D'HALIFAX

C'est maintenant le temps d'acheter un Habillement en Tweed d'Halifax pour Garçons. Une ligne splendide de ces marchandises sont maintenant en stock.

S. CARSLEY.

HABILLEMENTS EN TWEED
HABILLEMENTS EN TWEED
HABILLEMENTS EN TWEED
POUR JEUNES HOMMES
POUR JEUNES HOMMES
POUR JEUNES HOMMES

Une grande variété d'Habillements en Tweed pour Jeunes Hommes et Garçons de tout âge. Prix depuis $4.45.

S. CARSLEY

HABILLEMENTS EN TWEED
HABILLEMENTS EN TWEED
HABILLEMENTS EN TWEED
POUR GARÇONS
POUR GARÇONS
POUR GARÇONS

Un grand assortiment d'Habillements en Tweed, depuis $2.00, de toutes grandeurs.

S. CARSLEY.

HABILLEMENTS DE COMMUNION
HABILLEMENTS DE COMMUNION
HABILLEMENTS DE COMMUNION
HABILLEMENTS DE COMMUNION

Justement reçu une splendide d'Habillements de Première Communion et nous les offrons aux plus bas prix du marché.

S. CARSLEY.

MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour $2.40 valant $4.00
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 2.45 valant 4.25
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 3.00 valant 5.75
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 3.25 valant 6.00
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 3.66 valant 7.00

MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 2.60 valant 4.25
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 3.20 valant 6.00
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 3.75 valant 6.25
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 4.00 valant 7.00
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 5.20 valant 9.00

MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 2.75 valant 4.50
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 3.00 valant 6.00
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 3.75 valant 6.25
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 4.35 valant 7.25
MANTEAUX POUR DEMOISELLES pour 6.45 valant 9.00

S. CARSLEY.

MANTES POUR DEMOISELLES pour $3.10 valant $4.75
MANTES POUR DEMOISELLES pour 4.00 valant 5.75
MANTES POUR DEMOISELLES pour 4.75 valant 7.75
MANTES POUR DEMOISELLES pour 5.75 valant 8.50
MANTES POUR DEMOISELLES pour 7.75 valant 10.00

MANTES POUR DEMOISELLES pour 3.35 valant 5.00
MANTES POUR DEMOISELLES pour 3.65 valant 5.50
MANTES POUR DEMOISELLES pour 4.45 valant 7.00
MANTES POUR DEMOISELLES pour 5.75 valant 8.50
MANTES POUR DEMOISELLES pour 6.30 valant 9.00

MANTES POUR DEMOISELLES pour 3.65 valant 5.50
MANTES POUR DEMOISELLES pour 4.40 valant 6.75
MANTES POUR DEMOISELLES pour 4.90 valant 7.50
MANTES POUR DEMOISELLES pour 5.75 valant 8.50
MANTES POUR DEMOISELLES pour 7.00 valant 9.50

S. CARSLEY

NOUVEAU DRAP POUR ULSTER MARY pour $1.10 valant $1.50
NOUVEAU DRAP POUR ULSTER MARY pour 1.10 valant 1.50
NOUVEAU DRAP POUR BOITE pour $1.35 valant $1.80
NOUVEAU DRAP POUR BOITE pour 1.35 valant 1.80
NOUVEAU DRAP FOULON pour 1.40 valant 1.90
NOUVEAU DRAP FOULON pour 1.40 valant 1.90

On peut se procurer toutes les marchandises ci-dessus dans tous les nouveaux dessins.

S. CARSLEY.

MELTON RAYÉ DE FANTAISIE pour 1.50 valant 2.00
MELTON RAYÉ DE FANTAISIE pour 1.50 valant 2.00
DRAP DU PRINTEMPS POUR ULSTER pour 1.60 valant 2.15
DRAP DU PRINTEMPS POUR ULSTER pour 1.60 valant 2.15
DRAP TARTAN POUR ULSTER pour 1.60 valant 2.25
DRAP TARTAN POUR ULSTER pour 1.60 valant 2.25

Nous n'avons jamais offert au public un stock aussi considérable d'Etoffes à Manteaux que celui de cette saison.

S. CARSLEY

PAS UN MONOPOLE !

Les manufacturiers de la soie à coudre et du poil-de-chèvre de Corticelli ont été le moyen de donner de l'emploi à un grand nombre de personnes dans la Puissance, mais n'ont jamais eu l'intention de monopoliser tout le commerce de soie à coudre du Canada. Si le public insiste à faire de leur soie l'article le plus populaire dans le Dominion, il est certain que les fabricants du Corticelli ne sont pas à blâmer. On ne peut nier que les soies Corticelli se vendent de plus en plus dans la Puissance.

BIEN FAITS LES CLAPPERTONS !

Le fil en bobine de Clapperton fait des brèches dans le commerce du fil en bobine du Canada, la remarque d'approbation par les hommes d'affaires généralement est "Très bien messieurs les Clappertons." Les dames se réjouissent du fil Clapperton.

S. CARSLEY,
1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
Rue Notre-Dame
MONTREAL.

Les personnes désirant se procurer des meubles de ménage ne doivent pas manquer de visiter notre magasin et voir ce qu'elles peuvent acheter en faisant des paiements à la semaine et au mois. Sets de Chambre à Coucher et de Salon à choisir d'une ligne entière de meubles gardés en stock, aussi Tapis et Prélarts. Notre réputation pour vendre de bons articles est bien établie. Des ordres sont maintenant entrés dans nos livres pour articles devant être délivrés en mai. Du 15 avril au 15 mai notre établissement sera ouvert le soir.

Metropolitan Mfg. Co.,
jno *60 et 62 Carré Victoria.*

WILLIAM EVANS, importateur et cultivateur de grains et semences de légumes et de fleurs, graines de trèfle, graines de mil, blé de semence, orge, avoine, seigle, lentilles ; magasins : Nos 89, 91 et 93 rue McGill, et Nos 104, 106 et 108, rue des Enfants Trouvés, et au-dessus du marché Ste-Anne, Montréal. Pépinière et ferme : Broadlands, Côte St-Paul. Arbres fruitiers et d'ornement, arbres, roses, plantes pour serre et autres fruits. Catalogues sur demande. jno

Encadrement de Gravures
—SUR—
Paiements à la Semaine,
—CHEZ—
Geo. R. Heasley,
Maison de Nouveautés,
2087, rue Ste-Catherine, près la rue Bleury.
jno 29

Michaud & Giguère,
MANUFACTURIERS DE
AUVENTS (Garde-Soleil),
DRAPEAUX, HAMACS,
PRÉLARTS HUILÉS (Tarpaulins),
COUVERTS HUILÉS pour Chevaux,
ETC., ETC.
252, rue St-Paul.
4m 14

Eclairage Electrique !
(SYSTEME CRAFT)
Craig & Fils.
Constructeurs d'appareils électriques pour l'éclairage des villes, villages, édifices publics et particuliers, usines, etc., par le système à arc ou incandescence. Appareils pour l'électro-plastie.
BUREAUX ET ATELIERS
Coin de la rue Albert et de l'avenue Atwater,
Sainte-Cunégonde.

Havana Cigar Factory

FUMEZ LE
MousquetairE
Le meilleur Cigare du Jour.

LA CHAMPAGNE Cigare
Fumez et Jugez

La parole est d'argent, le silence est d'or et la fumée du cigare "La Champagne" est d'azur.
Telephone 2156.

G. E. F. GUIBORD,
FONDEUR en CUIVRE et FINISSEUR en CUIVRE,
Plombier, Ferblantier et Couvreur.
GALVANISER—Une Specialite
ARGENTEUR, DOREUR ET NICKELAGE,
1172 Rue Notre-Dame, Montréal.

25c.

J'enverrai, frais de poste payés, dans aucune partie du Canada
Une Belle Gravure Plaquée et Emaillée,
pour 25 cents d'estampilles de poste ou en argent.
Adressez :
Geo. R. Heasley,
Maison de Nouveautés,
2087, rue St-Catherine, Montréal.

$500 DE RECOMPENSE

Soupçonnant que le feu qui a pris dans nos magasins en gros, 384, rue St-Paul, n'est dû à aucun accident, nous offrons de payer la somme de 500 piastres à quiconque, sauf au coupable lui-même, pourra fournir les preuves que le feu a été le résultat d'une malveillance particulière.

LYMAN SONS & CO.

SIROP DU PRINCE DE GALLES
DE MME HARWOOD.

Ce sirop qui est préparé d'après une prescription du célèbre Dr W. E. Bowman, ancien professeur du collège McGill, est bien le meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dissenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation et quoique ces sirops soient vendus à bon marché, ils sont toujours trop chers, s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le SIROP du PRINCE de GALLES et venez voir les certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants.

Prix, 25 cents la Bouteille.

Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix vendu par les épiciers et les pharmaciens. C. D. MORIN, propriétaire, 1386, rue Notre-Dame.

Le Dévouement porté à son Paroxysme !

Il y a longtemps que la presse voulait rendre hommage au célèbre herboriste du No 1434, rue Notre-Dame, pour les sacrifices qu'il s'est imposés pour le bien du peuple. Oui, peut-on trouver un plus grand dévouement que celui de cet homme généreux qui s'est consacré à l'étude des herbes et des racines pour le soulagement des pauvres malades ? Si un homme pour découvrir un [illegible] petit coin de terre avait dépensé la centième partie du temps que M. Racicot a mis à la découverte de ces précieuses herbes médicinales qui guérissent toutes les maladies dont le genre humain est sujet, on se serait empressé de le fêter et de le décorer, ce qui n'aurait été que justice, mais J. E. P. Racicot n'a eu pour toute fête que les meilleurs médecins pour recommander ses Remèdes Sauvages, et les nombreux malades se rendre à son établissement. Pour décoration pouvait-il désirer quelque chose de mieux que la belle réputation de bienfaiteur de l'humanité ? Quant à nous, pour participer aux louanges que le public lui décerne depuis si longtemps, nous croyons de notre devoir de conseiller à tous ceux qui sont malades de se rendre chez le célèbre herboriste, 1434, rue Notre-Dame, Montréal. En suivant nos conseils, le public payera un nouveau tribut de reconnaissance au vrai mérite.

A VENDRE

Le droit d'exploiter, dans la Puissance du Canada pour un intérêt, le procédé patenté par décret No 17590 du 4 septembre 1883, accordé à Marshall J. Allen & William E. Bradley, pour perfectionnement de l'art ou procédé de fabrication du Whiskey FRANKFORT WHISKEY PROCESS Co.
DUNCAN McCORMICK, agent,
No 181 rue St Jacques, Montréal.
134

L. N. DENIS,
PEINTURES
A BON MARCHÉ.
299½, RUE SAINT-LAURENT.

FRS. MARTINEAU,
MARCHAND DE
PEINTURES et TAPISSERIES,
Ferronneries, Lampes, Glaces de Miroirs, Huile de Charbon, Mastic, Huile de Lin, Térébentine, Vitres, Etc., Etc., Etc.

Les entrepreneurs, menuisiers, peintres, couvreurs, plombiers, trouveront constamment tous les matériaux nécessaires à la construction, toutes sortes d'outils, etc.

L'on trouvera aussi toutes sortes d'ustensiles, tels que chaudrons, canards, soupières, poêles à frire, pots à colle, etc., etc. Les meilleurs blancs anglais, importés directement, à très bon marché, et aussi toutes sortes de blancs canadiens. Mention spéciale : Huile d'Olive pure.

Frs. Martineau,
1381 RUE STE-CATHERINE 1383.

Peintures Préparées
Marque de (ISLAND CITY) Commerce.

Ces Peintures sont préparées avec de l'Huile de Lin pure, sans mélange chimique.

PEINTURE A PLANCHER
"SENOURS"
sèche en 12 heures. Peintures à Couvertures, etc.

P. D. Dods & Co.,
No 146, Rue McGILL.

O. CAUCHON,
—MARCHAND DE—
FERRONNERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, PINCEAUX, VITRES, MASTIC, LAMPES, etc, etc.
Assortiment complet de
TAPISSERIES
3 cts en montant
315 — Rue Saint-Laurent — 315
Montréal.
P.S.—Tout ouvrage en Peinture, Blanchissage, Tapissage, etc, etc, exécuté sous le plus court délai à des prix très modérés.
Téléphone 1614.

AVIS
Aux Propriétaires et Entrepreneurs.

F. X. CREVIER, plombier, couvreur, fabricant de corniches en tôle galvanisée et poseur d'appareils de chauffage à eau chaude, etc., etc., sollicite toute commande pour couvertures, plombage et appareils de chauffage, etc., neuf et toutes réparations, seront exécutées avec soin et à des prix très modérés.

F. X. CREVIER,
98, RUE ST-LAURENT, 98.
12 1a

A. SICOTTE & FILS,
327 -- Rue St Laurent — 327

FERBLANTIERS, PLOMBIERS
Et ouvriers dans les appareils à Gaz.—Poseurs de Fournaises à air chaud, de Baignoires, de Cabinets, etc.—Couvreurs en ferblanc, Tôle galvanisée, Conducteurs de tuyaux métalliques, etc.

A. DEMERS, A. THERIEN, C BRUNET.

Drapeau, Savignac & Cie.,
Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs, Poseurs d'Appareils à l'Eau Chaude, Marchands de Quincaillerie, Etc., Etc.

M. SAVIGNAC, quoique retiré des affaires, continuera à diriger la maison et à aider les nouveaux associés de ses conseils et de son expérience.
33 1a

BOIS DE SCIAGE
O. DUFRESNE, Jr., & FRERE,
No 2388, rue Notre-Dame,
Et aux Bassins du Canal, pied de la rue Guy
Téléphone No 134. MONTREAL.
Scieries à South Durham, P. Q.

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
Bois de Sciage
92, rue Sanguinet
MONTREAL
CLOS : Coin des RUES SANGUINET et DORCHESTER. Téléphone No 185. BASSIN WELLINGTON, en face des bureaux du G. Tronc. Téléphone 1404

THIBODEAU & BOURDON
1203 rue STE-CATHERINE,
Coin de la rue Papineau, - - Montréal,
Ont constamment en mains une quantité considérable de
BOIS DE SCIAGE SEC
qu'ils vendent à bas prix.
Vente par char et par pile avec légère avance.
Téléphone 1711.

DEMENAGEMENT.
Combustible à bon marché.
Bois coupé de longueur de poêle, juste ce qu'il faut pour faire du feu rapidement.
Gros voyage de "slabs" coupés, à $1.50 le voyage, livré domicile.
Gros voyage de rognures sèches de boîtes à $1.00 le voyage, livré à domicile.
HENDERSON FRERES,
340 RUE WILLIAM.

Bois de Sciage et Charpente
MANUFACTURE de CHASSIS, PORTES, etc
T. PREFONTAINE
RUE DU CANAL, coin de la rue Vinet.
10,000,000 pieds de bois de toutes sortes à prix très réduits.
Téléphone No 1488.

Plumes enduites d'Aluminium
De M. P. & B.
WHITE FALCON, Pointes fines.
EXPRESS, Pointes moyennes
ENQUÊTE, Pointes larges.
Elles sont Extra fortes, Pointes en rond, Non Corrosives et Flexibles.
En boîtes d'une grosse : $1.00 la grosse.
ENVOYEES POUR ECHANTILLONS.
MORTON, PHILLIPS & BULMER
Libraires, fabricants de Cahiers et imprimeurs,
1755 et 1757 rue Notre-Dame, Montréal.

QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU
Je viens de recevoir d'Angleterre, de très beaux mors, éperons, étriers et articles de harnachement, qui ont la propriété surprenante de ne jamais ternir. Ils sont faits d'un nouveau métal appelé NICKOLINE.
Ce métal a un grand succès sur l'ancien continent en raison de son brillant argenté et parce qu'il ne s'oxide jamais. Aucun beau harnais n'est complet sans ce métal. Le poli ne s'enlève jamais. Vendu seulement par
J. W. ROBERTS,
Sellier et fabricant de harnais,
631 rue Saint-Jacques.

La Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

Arrangements du printemps, 1889

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre QUEBEC et MONTREAL feront le service comme suit :

Le steamer *QUEBEC* capt. Robt. Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le steamer *MONTREAL*, capt. J. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, part de Montréal à sept heures p.m., et de Québec le lendemain à cinq heures p.m.

Montréal et Toronto.

Les Steamers voyageant entre ces ports, commençant le 3 juin, quitteront tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du Canal à 10 heures a.m., et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi et le train de 5 heures p.m. pour Coteau-Landing, Kingston, Toronto, correspondant avec le chemin de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest et le bateau allant aux chutes Niagara, Buffalo, etc.

Les Mille-Iles.

Les vapeurs passeront du côté américain, arrêtant à Alexandria Bay, Parc des Mille-Iles, Round Island et Clayton, en montant et descendant.

Québec et le Saguenay

Le vapeur *UNION* [illegible] bec tous les Mardis et Vendredis. Le *ST-LAURENT*, après cette date, partira les Mardis et Vendredis, et le *UNION* les Mercredis et Samedis, à 7.30 a.m., pour Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadoussac, Baie d'Ha Ha et Chicoutimi. Le *UNION* arrête à l'Anse St-Jean les Mercredis et Samedis.

Le steamer *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis, à midi.

Le steamer *TROIS-RIVIERES*, capt. Napoléon Collette, part pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis à 1.00 p.m.

Le steamer *CHAMBLY*, capt. Jean Chaplaisne, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à 1 heure p.m.

Le steamer *TERREBONNE*, capt. Laforce, part tous les jours, (dimanches exceptés) à 3.30 p.m., (le samedi à 2.30) pour Boucherville, Varennes, Verchères et Bout-de-l'Ile ; pour l'Assomption et St-Paul-l'Ermite, Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi ; pour Lachenaie, Jeudi et Vendredi, et pour Contrecœur, Lundi, Mercredi et Jeudi.

Excursion à bon marché

Tous les Samedis, commençant le 4 mai, pour Boucherville, Varennes et Verchères, partant à 2.30 p.m. et sera de retour à 8.30 p.m., le même jour.

Excursions spéciales tous les dimanches partant à 7 heures a.m. pour Contrecœur, arrêtant à Boucherville, Varennes et Verchères ; de retour à 9 heures p.m.

Traverse de Laprairie

Le vapeur *LAPRAIRIE*, capt. Bourassa, partira aux heures suivantes autant que possible :

Du 6 au 27 mai
De Laprairie, 6.00 a.m., 8.30 a.m., 1.30 p.m.
De Montréal, 7.00 a.m., 12.00 midi, 5.00 p.m.

Dimanches et Fêtes,
De Laprairie, 9.00 a.m., 5.00 p.m.
De Montréal, 2.30 p.m., 6.00 p.m.

Du 27 mai au 26 août, les lundis, mercredis, jeudis et samedis,
De Laprairie, 5.30 et 8.00 a.m., 1.30 et 5.30 p.m.
De Montréal, 6.30 a.m., 12.00 midi, 4.00 et 6.15 p.m.

Les mardis et vendredis,
De Laprairie, 5.00, 8.00 et 10.30 a.m., 1.30 et 5.30 p.m.
De Montréal, 6.00 et 9.00 a.m., 12.00 midi, 4.00 et 6.15 p.m.

Les dimanches et fêtes,
De Laprairie, 9.00 a.m., 5.00 p.m.
De Montréal, 2.00 p.m., 6.00 p.m.

Du 26 août au 30 septembre,
De Laprairie, 6.00 et 8.30 a.m., 12.30 et 3.30 p.m.
De Montréal, 7.00 et 11.00 a.m., 2.00 et 5.00 p.m.

Les dimanches et fêtes,
De Laprairie, 9.00 a.m., 4.30 p.m.
De Montréal, 2.00 p.m., 5.00 p.m.

Du 30 septembre au 28 octobre — les dimanches et fêtes exceptés,
De Laprairie, 6.30 et 9.00 a.m., 12.30 p.m.
De Montréal, 7.30 et 11.00 a.m., 4.00 p.m.

Du 28 octobre à la clôture de la navigation—Les dimanches et fêtes exceptés.
De Laprairie, 7.00 a.m., 10.00 a.m.
De Montréal, 8.00 a.m., 3.00 p.m.

Traverse de Longueuil

Jour de semaine et fêtes

De Longueuil au Pied du courant à 5.00, 6.00, 7.00, 8.00, 8.45, 9.00, 10, 11 a.m., midi, 1, 2, 3, 4, 5, 5.30, 6.00, 6.30, 7.10 p.m.

Du Pied du courant à Longueuil à 5.30, 6.30, 7.30, 8.15, 8.45, 9.30, 10.30, 11.30 a.m., 12.30, 1.30, 2.30, 3.30, 4.30, 5.15, 5.45, 6.15, 6.45, 7.30 p.m.

SERVICE entre Longueuil et le quai de Jacques-Cartier.

Jours de semaine

Quitte Longueuil par le steamer *BERTHIER* vers 8.15 a.m.

A commencer le 29 mai, le *CULTIVATEUR* quittera son quai pour Longueuil, à 4.15 h. p.m. tous les jours (excepté le Dimanche).

VOYAGES DU DIMANCHE

De Longueuil à 8.00 a.m., 12.30, 1.45, 3.30, 4.15, 5.30, 6.45 p.m.

De Montréal, quai de Laprairie à 8.40 a.m., 1.05, 2.30, 3.35, 1.50, 6.05 et 7.20 p.m.

Du pied du courant à 9.00 a.m., 1.30, 2.45, 4.00, 5.15, 6.30 et 7.45 p.m.

Bureaux des billets, où l'on peut retenir des cabines : H. F. Chaffee, No 130 rue St-Jacques, en face du St Lawrence Hall ; John McConniff, hôtel Windsor ; Hy. St Dizier, Hôtel Balmoral ; Bois McEwen, bassin du canal et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au Pied de la Place Jacques-Cartier.

JULIEN CHABOT, Gérant-général.
ALEX. MILLOY, Gérant du Ouest.
J. B. LABELLE, Gérant du Trafic.
A. DESFORGES, Inspecteur.
Bureau principal, 228 rue St-Paul.
Montréal, 22 avril, 1889.

Cie de Navigation de la Rivière Ottawa

OUVERTURE DE LA NAVIGATION.

LIGNE des BATEAUX du MARCHÉ.

Str. PRINCESS, pour Ste Anne, Como, Hudson, St-André, Carillon, Pointe Fortune, etc.

Str. DAGMAR, pour l'Ile Perrot, Oka, Pointe aux Anglais, St-Placide, Village Rigaud, quittera le bassin du canal, mercredi, le 24 avril, à 6 a.m., et après tous les Mercredis et Samedis, aux mêmes heures.

Str. MAUDE, pour Brown's Wharf, Village Papineauville, Hawkesbury, etc., quittera le bassin du canal, mardi soir, 23 avril, à 6 h. pm, et après tous les Mardis et Vendredis, aux mêmes heures.

Le fret et les passagers sont transportés aux taux les plus bas.

Pour plus amples informations, adressez-vous au bureau de la compagnie, 88 rue Common, Bassin du Canal.

R. A. SHEPHERD, Jr., Gérant.
Montréal, 18 Avril 1889.

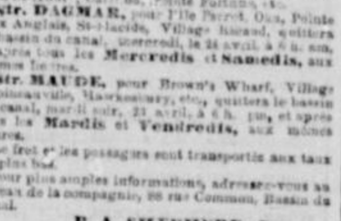

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE
ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street :

LA BRETAGNE, de Jousselin, Samedi, 27 avril, à 3 hrs p.m.
LA BOURGOGNE, Frangeul, Samedi, 4 mai, à 7.30 a.m.
LA GASCOGNE, Santelli, Samedi, 11 Mai, à 1.30 heures p.m.
LA NORMANDIE, De Kersabiec, Samedi, 18 Mai, à 7 heures a.m.

Prix du passage pour le Hâvre :
Première cabine (vin compris)...... $125, $100, $80
Seconde cabine $60
Entrepont, de New-York au Hâvre $26
do de New-York à Paris.......... $29

Les personnes voyageant par cette ligne ne sont pas obligées de prendre des chemins de fer anglais, et de plus elles évitent tout le désagrément de traverser la Manche par un petit vapeur.

Un train spécial laisse le bassin de la compagnie au Havre directement pour Paris à l'arrivée des steamers. Le bagage est adressé de New-York directement à Paris.

A. FORGET, Agent,
3 Bowling-Green, au pied de Broadway, New-York
MONGENAIS, BOIVIN & CIE,
338 rue St-Paul, Montréal.

FRANCE CANADA
LIGNE BOSSIERE

Le SS. *Géographique*, partira de Tonnay-Charente et Bordeaux, vers le 15 avril, pour Québec et Montréal.

Le SS. *Henri IV*, partira de Rotterdam, vers le 15 avril, pour Québec et Montréal.

Le SS. *Nautique*, partira du Havre vers le commencement de mai pour Québec et Montréal.

Ces vapeurs prendront charge à Montréal en mai pour le Havre.

Cette ligne acceptera pendant toute la saison d'été des chargements directement pour l'Angleterre, l'Irlande, la Belgique, l'Allemagne et la France, et spécialement pour Newcastle-on-Tyne, Londres, Anvers et le Havre.

Pour tous renseignements s'adresser à BOSSIERE FRERES ET CIE., Le Havre, Et No 211, rue des Commissaires, Montréal.

J. & P. BRUNET
IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE
Monuments, Tombes, Charniers, Poteaux, Copings et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.
Réparations en tous genres à des prix très modérés.
Résidence privée : J. BRUNET, Côte-des-Neiges
Téléphone 4666.
Résidence privée : Fls. BRUNET, Entrepreneur-briquetier, 80 rue Laval.
189

Le Pacifique CANADIEN

Trains laissant Montréal
DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR :

9.00 A.M.—* Express du jour pour Saint-Jean, Farnham, Newport, Manchester, Nashua, Boston et tous les points dans la Nouvelle-Angleterre, via Montréal et Boston Air Line.

9.20 A.M.—* Express du jour pour Brockville, Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, etc.

3.40 P.M.—Express rapide pour Saint-Jean, Sherbrooke, lac Mégantic, St-Hyacinthe et Sorel.

4.05 P.M.—Express local pour Ste-Thérèse, Lachute, Buckingham, Ottawa, etc.

5.40 P.M.—Express local pour St-Jean, Farnham, Sutton, Newport, Springfield, etc.

8.05 P.M.—† * Express de nuit pour Saint-Jean, Farnham, Newport, Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Boston et Nouvelle-Angleterre.

8.45 P.M.—† * Express de l'Ouest pour Smith's Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, Owen Sound, St-Thomas, London, Detroit, Chicago, et tous les points dans Ontario et les Etats de l'Ouest.

De la gare du Carré Dalhousie :

9.05 A.M.—* Express rapide pour Lachute, Ottawa, etc.

10.10 A.M.—Express rapide pour Berthierville, Trois-Rivières, Québec, etc.

1.30 P.M.—Samedi seulement, train suburbain pour Sainte-Thérèse et les stations intermédiaires.

3.00 P.M.—Excepté les Samedis et Dimanches, train suburbain pour Ste-Thérèse et les stations intermédiaires.

3.30 P.M.—Dimanches seulement, Express local pour Trois-Rivières, Batiscan, Québec, etc.

4.40 P.M.—Express local pour Ste-Thérèse, Lachute, Buckingham, Ottawa, etc.

5.00 P.M.—Local pour Joliette, St-Félix-de-Valois, St Gabriel, Trois-Rivières et les stations intermédiaires.

5.30 P.M.—Pour Ste-Thérèse et St-Jérôme, St-Lin et branches de St-Eustache.

8.20 P.M.—* Express du Pacifique pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver, Victoria et tous les points dans le Nord-Ouest et sur les côtes du Pacifique.

10.00 P.M.—* Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec, et tous les points sur l'Intercolonial et les provinces maritimes.

De la gare Bonaventure :

8.30 P.M.—(Le Grand-Tronc pour St-Lambert), pour Chambly, Richelieu, Marieville, etc.

5.00 P.M.—Chambly, Richelieu, Marieville, etc.

† Service tous les jours le dimanche compris. Les autres trains les jours de la semaine seulement, hormis qu'avis contraire soit donné.

* Wagons salons et wagons-lits sont attachés aux trains marqués.

Les officiers de douane américains sont aux stations pour examiner les bagages à destination des Etats-Unis.

BUREAUX DES BILLETS

266 rue St-Jacques, aux Hotels Windsor et Balmoral, et aux gares de la rue Windsor et du carré Dalhousie.

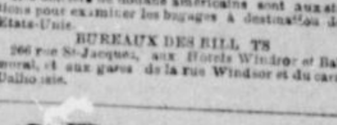

Chemin de fer VERMONT CENTRAL

DEPART DES TRAINS DE MONTREAL
STATION BONAVENTURE.

8.30 A.M., TRAIN VITE arrive à St. Albans 11.55 am, Burlington 12.10 pm, Montpellier 13.55 pm, White River Junction 3.35 pm, Boston via Lowell à 7.35 pm, et New York via Springfield à 11.20 pm.

Les nouveaux wagons buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston.

Ce train se raccorde à St-Jean avec le train pour Farnham, Granby et Waterloo.

4.20 P.M., Express de New-York tous les jours, dimanches inclus, arrivant à St Albans à 6.55 (express). Burlington 8.15 pm, Rutland 10.30 pm, Troy 2.00 am, Albany 2.20 am, et New York 7.00 am. Tous les jours, dimanches exceptés, arrivant Worcester 6.40 am, Boston 6.15 am. via Rutland, Bellows Falls et Fitchburg.

Wagons dortoirs Wagner de Montréal à New-York et de St Albans à Boston.

4.20 P.M., Express arrivant à Farnham 5.58 pm, Granby 6.15 pm, Waterloo 7.30 pm. Pour revenir, laissent Waterloo à 7.20 a.m., arrivant à Montréal à 10.25 a.m. Le train local laissera St Albans à 7.00 a.m., arrêtant aux stations intermédiaires et arrive à Montréal à 10.25 a.m.

8.30 P.M., EXPRESS DE NUIT tous les jours, dimanches inclus arrivant à St Albans 10.45 pm, White River Junct. 3.15 am, Manchester 6.25 am, Nashua 7.00 am, Boston via Lowell 8.30 am. Tous les jours, dimanches exceptés, arrivant Boston via Fitchburg 9.35 am, New York via Northampton, Holyoke, Springfield et New Haven 11.40 am.

Ce train se raccorde à Nashua et à Winchendon pour Worcester, Providence et tous les points sur les chemins de fer de New York et de la Nouvelle-Angleterre.

Des wagons-buffet Pullman sont attachés aux trains de Boston et Springfield.

Pour les billets, indicateurs et toutes autres informations s'adresser aux hôtels Windsor et Balmoral, aux bureaux du Grand Tronc ou au bureau de la Compagnie, 130 rue St-Jacques.

A. C. STONEGRAVE, Agt des passagers au Canada ; S. W. CUMMINGS, Agt général des passagers ; J. W. HOBART, Gérant général.
Janv., 1889

Chemin de Fer de Québec et du lac Saint-Jean.

Unique voie ferrée donnant accès aux magnifiques places d'été et aux régions forestières et agricoles au nord de Québec.

Paysages charmants, à travers les Laurentides. Trains directs tous les jours de Québec et de Roberval, lac St-Jean, faisant halte aux maisons des différents clubs de pêche, sur les lacs des Laurentides. Chars palais ou dortoirs.

Le chemin de fer a loué le lac Edouard renommé pour la pêche à la plus belle truite du Canada, et accorde gratuitement des permis de pêche.

Des arrangements ont été faits pour que les hôtes de l'hôtel Roberval aient accès aux rivières de pêche pour pêcher la "ouananiche" à la décharge du lac Saint-Jean.

Taux réduits accordés aux sportsmen en expéditions de pêche, cinq ou plus ensemble, en s'adressant à l'agent général des passagers. Moitié prix pour les colons qui vont choisir des terres ou s'établir.

Le bateau à vapeur *Peribonca*, laissera Roberval pour les nouvelles paroisses et places de pêches sur le lac Saint-Jean, tous les Mercredis, après le 15 mai et tous les Mercredis et Samedis après le 1er juillet, et fera d'autres voyages sur demande.

Les plus belles terres à blé du Canada sont actuellement mises en vente par le gouvernement provincial, dans la vallée du lac Saint-Jean, à des prix extrêmement bas pour les colons de bonne foi.

Pour renseignements plus détaillés voir l'indicateur.

J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant ; ALEX. HARDY, Agent général du fret et des passagers ; J. McCONNIFF, Hôtel Windsor, Montréal.

Bureaux généraux : 92 rue St-Pierre, à Québec.

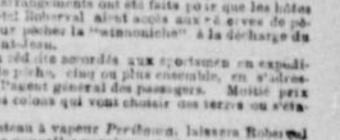

Quebec Steamship Company.
Le Steamer MIRAMICHI,
A. BAQUET, CAPITAINE,
doit partir de Montréal,
LUNDI, 13 Mai, à 4 hrs. p.m.,
et ensuite, durant la saison, chaque Lundi alternativement, à 4 heures p.m., à commencer du 13 mai, pour
Pointe-au-Père, Gaspé, Malbaie ou Pointe Saint-Pierre, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou.
Pour fret, passage ou cabines adressez-vous à
BROCK & CO.,
Agents du fret et des billets,
305 rue des Commissaires.
Ou pour passage à
A. B. CHAFFEE, Jr.,
Agent pour billets, 266 rue St-Jacques.

Ligne Dominion de Steamships

SERVICE DE LIVERPOOL

	De Montréal	De Québec
*Oregon	Mercredi, 8 mai	Jeudi, 9 mai
Toronto	Jeudi, 16 mai	....
Montreal	Jeudi, 23 mai	....
*Vancouver	Mercredi, 29 mai	Jeudi, 9 mai
*Sarnia	Jeudi, 6 juin	Vendredi, 7 juin

Service de Bristol pour Avonmouth Dock
Texas, de Montréal, vers le 8 mai.

Prix du passage de Montréal ou Québec à Liverpool, $50 à $80, selon le steamer et la location des cabines, tous mêmes privilèges au salon.

Seconde cabine, $30 pour Liverpool ou Glasgow. Entrepont, $20 pour Liverpool, Londonderry, Londres, Queenstown, Glasgow ou Belfast.

Ces steamers sont pourvus d'un salon, d'une salle de musique, d'un fumoir et de salles de bain. Le roulis est très peu sensible et on n'a jamais ni bétail, ni moutons.

Billets intermédiaires et d'entrepont payables d'avance, au plus bas prix.

Pour fret ou passage, s'adresser à Liverpool, à Flinn, Main & Montgomery, 24 James St. ; à Québec à W. M. Macpherson.

W. D. O'BRIEN, 143 rue St-Jacques,
DAVID TORRANCE & CO.,
Agents Généraux, Montréal.

MAISON DE SANTE
Pour les aliénés, les épileptiques, etc.,
SOUS LA DIRECTION DES
FRERES DE LA CHARITE
Quelques pas plus loin que l'église de la
LONGUE-POINTE
Du même côté de la dite Eglise,
Près de Montréal, P. Q.

EXTRA

LE MONDE RENVERSÉ

Deux avocats qui s'abtiennent de commenter une cause

Il est venu une cause devant les tribunaux qui n'a pas manquer de créer une grande sensation dans la colonie française de cette ville. Nos lecteurs comprennent que nous voulons parler de la cause de Alcand contre Giroux, sur laquelle sont venus se greffer les incidents que nous avons racontés dans le temps. Aujourd'hui devait avoir lieu l'argument devant Son Honneur le juge Charland, quand l'avocat de la défense se leva pour déclarer qu'il n'avait rien à dire. L'avocat de la poursuite a demandé l'appel avant même que la décision de la Cour fut rendue. C'est la première fois, croyons-nous, que ces avocats d'ordinaire si loquaces n'aient pas usé de leurs privilèges pour dérouler devant le tribunal les divers faits de la cause.

TRISTE NOYADE

Un vieux pêcheur se noie à l'Ile Perrot

Hier après-midi un vieux pêcheur du nom de Joseph Sagalla partait de l'Ile Perrot pour aller rendre visite à un parent à Ste Anne du Bout de l'Ile. Il prit le souper à cet endroit et ne revint pour traverser que vers une heure et demie après minuit. Il faisait la traversée en canot d'écorce, quand arrivé en face de la ligne à Ste Anne, son canot se heurta et chavira. A cette heure avancée de la nuit, les cris poussés par le malheureux ne furent probablement pas entendus et il se noya. Le matin on voyait flotter sur la rivière la frêle embarcation et le chapeau du noyé.

Jugement en cour de révision

Ce matin, les juges Johnson, Gill, Loranger, Wurtele et Davidson ont rendu jugement en cour de révision, dans les causes suivantes :

Norbert Pratt vs Charles Berger. Jugt. Confirmé.

Barley vs J. J. B. Dupuis, confirmé.

Wm. A. Prentice vs John Steele, confirmé.

J. H. Caza vs N. Cordell et A. L. Hurtubise, opposant et le demandeur contestant, confirmé.

Ex parte Joseph Doutre. Renversé.

J. B. A. Mongenais vs Phil. Beauregard, cédant et J. O. Dion, curateur et M. Quintal et al créanciers. Confirmé.

J. N. Crépeau vs Gilbert Lafortune. Confirmé.

E. Guy vs Toussaint Chenette. Confirmé.

J. Rohr et al vs D. Leroux. Jugement renversé sans frais. Motion du demandeur pour rejeter certaines dépositions du dossier renvoyée sans frais.

Salomée Chevalier vs J. Bte Laurin. Requête pour révocation de Jugement rejetée.

Chs. Merrill vs G. Morse et H. G. Auger, intervenant. Intervention confirmée.

R. Hardy vs De C. Macdonald et vir. Confirmé.

De Z. Charly et al vs Jos. Charly. Jugement confirmé sans admettre tous les motifs du jugement de première instance.

B. Crevier vs The Ontario et Québec Railway Co. Confirmé.

A. Charlebois contre la même Cie défenderesse. Jugement renversé avec dépens de révision contre la défenderesse. Expertise ordonnée et cause renvoyée pour cela à la cour de première instance.

A midi et demi la cour s'est ajournée au 4 mai prochain pour rendre jugement dans d'autres causes.

Jugements en Cour Supérieure

Le juge Johnson a rendu les jugements suivants en cour Supérieure :

J. Malette vs. J. Ethier et A. Carrière, opposant. Jugement pour $192.

La Cie de Navigation Richelieu et Ontario vs. N. Gagnon. Jugement ordonnant que la Couronne soit mise en cause.

De Louise Rose vs. La Cie de chemin de fer urbain de Montréal. Jugement pour $29 et frais d'action de ce montant depuis l'action jusqu'au 3 novembre 1888 et frais d'une action de $50 depuis cette dernière date jusqu'à ce jour.

Nuisance intolérable

La règle qui défend aux étrangers d'envahir la salle des séances du conseil semble être lettre morte. Hier, comme du reste c'est toujours l'habitude, une multitude de personnes stationnaient autour des tribunes et portaient même une main sacrilège sur les sièges réservés à la presse. Il y avait deux hommes de police en faction mais rien n'a été fait pour endiguer le flot envahisseur. Un peu plus de zèle de ce côté ne nuirait pas.

Collège Sainte-Marie

Mardi, 30 avril, il y aura à la salle académique, à huit heures du soir, une séance littéraire et dramatique.

Les parents des élèves et les les amis etc. sont priés d'y assister.

—Jeudi soir, 2 mai, les élèves de Philosophie, première année, donneront dans la salle du Collège une intéressante séance sur la chimie. Les études et expériences promettent d'intéresser ceux qui aiment la réunion de l'utile à l'agréable. Entrée gratis.

Les chars urbains

La compagnie des chars urbains a mis à l'étude la question du pavage des rues et a consulté sur ce sujet les fonctionnaires du tramway de Chicago. Le surintendant de ce dernier a répondu en disant que sa compagnie s'était servie de toutes espèces de bois pour le pavage de sa voie, et que les résultats n'avaient pas été satisfaisants. Ce pavage est fort coûteux et dure très peu de temps.

Aujourd'hui la voie des chars urbains de Chicago est en pierre macadamisée ou en blocs de granit. M. Lusher dit que le pavage de six pouces de chaque côté de la voie de la rue Craig coûtera de $8,000 à $10,000.

Assaut brutal

Hier, un nommé Gagné est venu se constituer prisonnier au poste central, pour assaut commis sur la personne de son patron, M. Stanislas Facette, entrepreneur de la rue Montcalm. Il paraîtrait que Gagné l'aurait assailli de manière la plus brutale, lui mettant la figure toute en [illegible] avec ses poings et ses pieds. Trouvant sans doute que la besogne n'allait pas assez vite il s'est emparé d'un gourdin avec lequel il s'est mis à frapper Facette. Le plaignant comparaissait, ce matin, en cour du Recorder la tête toute couverte de bandeaux. La cause a été remise à vendredi prochain.

Les expropriations de la rue Saint-Laurent

Les commissaires des expropriations pour l'élargissement de la rue Saint-Laurent se sont réunis hier après-midi, à trois heures, pour signer leur rapport.

Le rôle des évaluations qu'ils ont préparé a été déposé ce matin dans le bureau du greffier de la cité.

Trop de médicaments

La police a arrêté, ce matin, vers 11½ hrs, un jeune émigrant anglais, du nom de Geo. J. Stubb, qui paraît avoir trop abusé de médicaments, ce qui lui a tourné la tête. Quand on le fouilla on découvrit sur lui une véritable pharmacie.

L'impôt de police

Les propriétaires et agents de vaisseaux ont envoyé à l'honorable C. H. Tupper, ministre de la marine, une protestation contre le rétablissement de l'impôt de police, destiné à payer les salaires de la police du hâvre. Evidemment, ils aiment mieux que la ville de Montréal paye que de continuer à le faire eux-mêmes.

Cour de police

Oscar Lapointe, pour vol chez Massicotte et frères, épiciers, a été condamné à 6 mois de prison.

MM. Reynolds, accusé de vol, a été envoyé devant la cour du Banc de la Reine.

Henri Bourbeau a été traduit devant cette cour pour vol d'une brassée de bois. La sentence a été suspendue, vû que le prisonnier a plaidé coupable.

Accidents

Wm Clark, âgé de 16 ans et demeurant au No. 230 rue Parthenais, s'est cassé la jambe, en travaillant aux usines du Pacifique. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital général. Wm. Horne a été transporté à la même institution avec une jambe cassée.

Maison de désordre

James Stockwell a été condamné à 30 jours de prison pour avoir tenu une maison de désordre sur la rue St. George.

Université Laval

Il y aura ce soir conférence à l'Université Laval par M. l'abbé Bruchési.

Sujet : *Le rationalisme et les Evangiles.*

LA STE FAMILLE

Fête patronale de la Société des Artisans Canadiens-français

Dimanche prochain, cette belle société de bienveillance mutuelle célébrera sa fête patronale avec pompe. Toutes les mesures ont été prises pour lui donner l'apparence d'une fête nationale, vu le grand nombre de membres qui font partie de cette société.

Les corps de "Musique de la Cité," "L'Union Musicale" ainsi que la "Philharmonique de Montréal," prendront part à une procession qui partira de la salle de la société au cabinet de lecture paroissial pour se rendre à l'église St Jean Baptiste, où une messe solennelle sera célébrée par M. le chanoine Leblanc.

Le sermon de circonstance sera donné par le Rév. M. Auclair, Ptre, curé de cette paroisse, qui a bien voulu mettre l'église à l'entière disposition de la Société des Artisans qui, d'ailleurs, a pris son essor dans le quartier St-Jean-Baptiste. Après la messe, des discours par des orateurs distingués seront prononcés dans la magnifique salle de concert au-dessous de la chapelle. Cette fête promet d'être belle et digne de l'occasion, et sera de nature à faire prospérer d'avantage la société des Artisans Canadiens-français.

Personnel

—Le capt. Archibald Reid, de Portland, est au Balmoral.

—MM. D. Brulé, de Vaudreuil et J. P. Carreau, de St. Jean, sont au Richelieu.

Action en partage

De Florence Mary Evans, épouse de John R. Ashworth, courtier de banque, a intenté une action en partage pour un montant de $20,000 contre Thomas Alfred Evans, es-qualité.

Faillite

Albert J. Evans, épicier, du No. 211 rue St. George, a fait cession de ses biens à la demande de M. Léon Topping, de St. Romuald. Son passif s'élève à $1,500. M. E. Driver a été nommé gardien provisoire.

Elections du Barreau

L'assemblée annuelle du Barreau du district de Montréal aura lieu à trois heures demain après-midi. On procèdera à l'élection des officiers. On croit que, selon l'usage M. R. Roy, le bâtonnier actuel, sera réélu pour un deuxième terme.

Profession religieuse

Lundi, le 23 avril courant, Demoiselle Gertrude Pillet, sœur du Dr Pillet, de Ste-Geneviève, prononçait ses derniers vœux au couvent du Sacré-Cœur, rue Ste-Catherine.

La cérémonie présidée par Mgr de Montréal était très imposante.

Généreux donateur

Dimanche, à une assemblée de la société St-Vincent de Paul, conférence Ste Brigide, sur proposition du président, il a été unanimement résolu d'offrir des remerciements chaleureux à M. John Miller, marchand du quartier Ste Marie, pour les nombreux et généreux dons qu'il a faits à la société durant tout l'hiver.

Les recrues

Les bureaux du chef de police sont assiégés par une foule de personnes qui veulent s'engager depuis que le chef a été autorisé à engager, vingt-cinq hommes de plus. Tous ces aspirants sont renvoyés avec instruction de revenir dans la matinée du 6 mai. Ce jour-là le chef fera l'inspection de tous les candidats et choisira ceux qui lui conviendront le mieux.

Un vieux citoyen

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Jean-Casimir Dubuc, père de M. l'échevin Dubuc, à l'âge de 74 ans. Le sympathique échevin du quartier St Louis avait perdu sa mère l'année dernière et nous lui offrons nos sincères condoléances pour le double malheur qui l'a frappé dans quelques mois.

Le feu de St Constant

Ce matin, le feu était encore actif dans les ruines des bâtiments incendiés dans le village de St Constant. Les gens de l'endroit ont barré les fossés et jeté le foin enflammé dans ces étangs que ces digues ont formés. Le village est rempli d'une fumée intense.

Basso Profondo

M. Miron W. Whitney, qui possède la plus belle voix de basse des chanteurs modernes, fera aussi partie du grand festival du 11 juin prochain, donné au bénéfice de l'hôpital Notre-Dame. Mlle de Vere, prima donna ; Campanini, ténor ; Delpuente, baryton, et Whitney, basse, forment indubitablement le plus beau quatuor qui ait jamais été réuni sur ce continent. La réputation de ces chanteurs est connue du monde entier. Tous ces artistes accompagneront la "Bande de Gilmore" pour la grande fête musicale du 11 juin au Victoria Skating Rink.

AMUSEMENTS

Académie de Musique

Harbor Lights

L'Académie de Musique a présenté hier, pour la première fois, un drame très-intéressant, "Harbor Lights". Ainsi que l'indique le titre, c'est une peinture de mœurs et d'incidents nautiques, entremêlés, il va sans dire, de beaucoup d'évènements à sensation, de catastrophes plus ou moins prévues, d'incidents comiques. Le décor est très compliqué et très varié ; et sans doute qu'une fois les difficultés inséparables d'une première représentation vaincues, tout ce mécanisme fonctionnera admirablement.

Le personnel est très nombreux, six dames et une vingtaine d'hommes, dont plusieurs sont de forts acteurs.

Au premier rang il faut nommer *Lieut. Kingsley*, très bien joué par M. Gustavus Levick, beau garçon et type de l'officier gentilhomme. Un très bon comique, Luke Martin est chargé du rôle de *Tom*, qui de concert avec la vive *Peggy*, création d'une bien charmante actrice, Mlle Nina Boucicault, ne manquent jamais de placer le mot pour rire.

Mlle Boucicault fait honneur à son nom.

Miss Julia Stuart fait une digne *Nora*, Miss Carie Radcliffe met beaucoup d'âme dans le triste personnage de *Lina* ; enfin *Mrs Chadleigh*, *Mrs. Helstone*, *Bridget Maloney* sont trois types différents mais très réussis.

Dernier mérite : la représentation a fini à une heure fort raisonnable, malgré qu'il y ait dix changements de scène.

La pièce sera continuée pendant toute la semaine.

Théâtre Royal

Nobody's Claim

Miss Sadie Hasson et M. Jos. J. Dowling ont eu une réception enthousiaste, hier, au Royal. Cette pièce a été améliorée beaucoup. Elle a eu un succès partout où elle a été jouée. Les décors sont bon et les autres acteurs de la troupe s'acquittent bien de leurs rôles.

Concert Trudel

Ceux qui ont assisté hier soir à ce concert ont passé une agréable soirée.

"La fille de Mme Angot" a été le premier morceau chanté par MM. Tancrède Trudel et Mainville. Mde Alexandre Lapierre a fait entendre une romance qui lui a valu les honneurs du rappel. M. René Ravaux a fait ensuite son apparition sur la scène et dans "J'ai fait un'tête" a excité l'hilarité de l'auditoire au plus haut degré. M. Tancrède Trudel s'est fait entendre dans "Le Lauréat du Conservatoire." Ses talents musicaux sont suffisamment connus du public depuis nombre d'années, pour que nous n'en fassions pas l'éloge. Le quatuor "La Fille du Tambour Major" a été rendu par MM. Lebel, Trudel, Mainville et Duquette. Ce fut le bouquet de la soirée et les applaudissements qui l'ont accueilli ont imposé le rappel. M. Lebel s'est montré artiste dans "Dieu sauve la France". L'auditoire électrisé applaudit à outrance, il dut se résigner à un encore, l'enthousiasme de l'auditoire sembla passer dans l'âme de l'artiste. Il y eut dans son chant la résignation du soldat qui sait mourir pour son pays et à un moment donné l'enthousiasme qui enlève une barricade. M. Duquette dans "La Fille du Tambour Major" a fait entendre sa belle voix de basse. MM. Lebel et Duquette semblent être entrés dans l'arène au moment où les vieux acteurs disparaissent tour à tour tranquillement de la scène. Qu'ils continuent leurs succès, le public aime à les entendre.

La soirée s'est terminée par une petite comédie : "Une chambre à deux lits", rendue par MM. Charles et Louis Labelle et par M. Ravaux.

Cyclorama

Coin des rues Ste-Catherine et St-Urbain.

SAINTE-FACE

en cire à moitié prix, chez TRUDEL pour le temps de la Semaine Sainte. m 6

TELEGRAPHIE GENERALE

La cause de l'accident a Hamilton

Dix-huit cadavres non identifiés

Hamilton, Ont., 29. — On a plus trouvé d'autres cadavres parmi les débris des chars, et les dix-huit victimes dont les restes ont été trouvés, hier, avec les deux hommes qui ont été tués instantanément, complète la liste des morts. Les blessés, en général, se rétablissent lentement. Le corps de Rudolph J. Ederer, de Chicago, qui a été décapité lors de l'accident est très mutilé.

Sa tête n'a pas encore été retrouvée

Il y a 18 victimes dont on n'a pas encore trouvé les noms. On craint que M. Curnick, de Chicago, n'ait péri dans les flammes, vu qu'on a trouvé un morceau de chemise, parmi les débris, portant le nom de Curnick.

L'enquête a commencé ce matin. Le jury est allé visiter l'endroit où la catastrophe a eu lieu et l'enquête a été ajournée à mercredi. La plus grande partie des malles de Chicago et de ses environs ont été consumées par les flammes.

Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 30—Sir Charles Tupper est revenu en cette ville, hier, d'un voyage qu'il vient de faire au Manitoba, Nord-Ouest et Colombie Anglaise.

—Le Dr. Bergin, M. P., qui était confiné à sa chambre au Russell, souffrant d'un érésypèle revient promptement à la santé.

—Sir John A. Macdonald a annoncé à la Chambre des Communes, hier après-midi, que c'était l'intention du gouvernement de proroger les Chambres demain (mercredi) si l'état des affaires le permettait.

Le Centenaire

New-York, 30.—Comme hier, la cité a été remplie d'une foule en mouvement qui se portait où la procession devait passer. Les édifices continuent à être galement décorés. Le temps est un peu couvert, mais il y a apparence d'un changement pour le mieux. Mais quelque soit le temps, les visiteurs ne se tiendront pas à l'intérieur des maisons, vu que le programme sera exécuté, arrive que pourra. Broadway et la cinquième avenue sont encombrés d'une foule qui se porte dans le voisinage de l'église St Paul et du côté de Wall street, là où les exercices religieux et littéraires du centenaire doivent avoir lieu.

9 heures.—Le service à St Paul a commencé, le président et ceux qui ont reçu des invitations ayant été escortés depuis le haut de la ville par des gardes à cheval. Le président s'est assis dans le banc historique occupé par Washington, il y a cent ans et le service a été conduit tel qu'annoncé dans le programme.

A 10 hrs. 10—Les exercices d St Paul ont été terminés, le président et les invités ont pris des voitures pour se rendre à Wall street.

New-York, 30. — 60,000 hommes figurent dans la grande parade et remontent Broadway. Les militaires sur leur passage sont salués par les acclamations de la foule qui borde les deux côtés de la rue. Par moment les militaires ont de le difficulté à avancer, tant la foule est grande.

On peut se faire une idée du nombre d'étrangers qui sont venus à New-York ces deux derniers jours, par le fait que la compagnie du chemin de fer de Pensylvanie en a amené près de 80,000 à la gare de Jersey City pendant la seule journée de samedi, et cela a continué ainsi non seulement toute la journée d'hier, mais aussi toute la nuit.

Il est presque impossible, même à prix d'or de trouver actuellement la moindre couchette dans les grands hôtels, et les derniers arrivés seront obligés de se loger comme ils le pourront dans les maisons meublées et les maisons particulières.

On cite des maisons dont les cabinets noirs, les salons et même les couloirs sont transformés en dortoirs. Les canapés et les fauteuils se louent, affirme-t-on, plus cher pour une nuit qu'une bonne chambre d'hôtel en temps ordinaire. En un mot, l'affluence des étrangers à New-York dépasse déjà les prévisions les plus exagérées.

Nouvelles de Londres

New-York, 30. — Edmund Yates, transmet de Londres un câblegramme à la *Tribune* : Presque tous les rapports sur les faits et gestes du général Boulanger sont apocryphes. Il est trop prudent pour ne pas comprendre les avantages d'une prudente réserve. Les invitations nombreuses qu'il a reçues, ont été refusées, à une ou deux exceptions, d'une manière courtoise. Vendredi soir il a dîné avec Lord Randolph Churchill dont il a fait la connaissance à Paris, il y a quelques mois, et à la place Connaught, il a rencontré Sir Rivers Wilson qu'il connaît depuis longtemps, ainsi que trois ou quatre officiers anglais.

—Le voyage de la Reine à Sandringham a été différé d'une journée. Cela nuit au trafic, les chars cessant de faire le trajet une demi-heure avant et après le passage de la Reine.

Emigration

Londres, 30—Il a circulé des rapports exagérés depuis quelques jours au sujet du grand nombre d'émigrants qui se sont dirigés, dans le cours de la semaine dernière, du côté du Canada et des Etats-Unis. Le nombre, cependant, en est moins grand que l'an dernier, mais les émigrants sont d'une meilleure qualité.

Les propositions du gouvernement au sujet des subsides pour steamships rencontrent une différence d'opinion relativement au service de l'Atlantique, dans les cercles canadiens, ici. On craint que le service de l'Atlantique d'un port français par voie du chenal ne réussisse pas aussi bien qu'un service de la Mersey, tant sous le rapport du fret que des passagers.

Mort de Carl Rosa

Paris, 30—Carl Rosa, conducteur d'opéra est mort, ce matin.

Chambre de Commerce du District de Montréal

Vendredi soir, le 3 mai, à 8 hrs, au Cabinet de Lecture Paroissial, rue Notre-Dame, une "Conférence sur les pêcheries du Canada" sera donnée par M. L. Z. Joncas, député du comté de Gaspé, à la Chambre des Communes.

Entrée libre. Les dames sont admises. Invitation cordiale à tous. 4 55

DEMENAGEMENT

GRAVEL FRÈRES, épiciers, coin des rues Craig et St Laurent, informent respectueusement leurs clients qu'ils ont transporté leur magasin au No 518 RUE CRAIG, vis-à-vis leur ancienne place d'affaires.

30 avril 1889. 3 55

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Violon de $1.00 à $125.00. Cornets de $8.00 à $50.00. Altos de $15.00 à $30.00. Barytons de $18.00 à $40.00, Clarinettes en ébène, 13 clefs et 2 anneaux, argent d'Allemagne, $20.00. Instruments de toutes sortes et à bon marché, chez Lavigne et Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 6-49

Nouvel établissement

MM. Coté et Léveillé ont le plaisir d'annoncer aux épiciers et au public en général, qu'à partir du premier de mai, ils ouvriront un magasin de Provisions générales : beurre, fromage, œufs, sucre, etc, etc, No 209 et 211 rue St-Paul, et qu'ils s'efforceront de donner satisfaction à tous ceux qui voudront bien leur donner leur commandes.

2—53 COTÉ & LÉVEILLÉ.

PIANOS SOHMER

Les pianos *Sohmer* sont preférés par les véritables artistes dans tous les Etats-Unis et le Canada.

Ils ont été adoptés aux couvents de *Villa-Maria*, *Sacré-Cœur*, (Manhattanville) Collège de Montréal, Rigaud, etc., ainsi qu'aux Conservatoires de New-York, Philadelphie, Boston, N. Y. College of Music etc., etc. Comme pureté de son, sonorité et solidité, ils sont insurpassables. Seuls agents, Lavigne & Lajoie, 1657 rue Notre-Dame. 6 49

PIANOS AU DESSOUS DES PRIX DE L'ENCAN

La New-York Piano Co., a en vente un assortiment très considérable de pianos de seconde main, provenant de bonnes manufactures, qu'ils offrent à très bas prix et à des conditions de $5 à $10 par mois. Venez de suite pour faire des marchés, 228 rue Saint-Jacques. 2-54

—*Une femme qui est faible, nerveuse* et qui ne dort pas, qui a les mains et les pieds froids ne peut pas être et faire comme une personne qui est bien portante. Les Pilules de fer de Carter favorisent la circulation du sang, éloignent la nature nerveuse, et donnent de la force et du repos. 2po

—Pianos et Orgues emmagasinés pour vingt-cinq cents par mois chez L. E. N. Pratte, 1676 rue Notre-Dame. 4 55

MUSIQUE

L'édition originale de *On the Plantations* pour le piano est en vente, pour 50 cts, chez Lavigne & Lajoie, 1657, rue Notre-Dame. Ce morceau a été joué partout avec un grand succès, par la "Bande de Gilmore" la "Bande de la Cité", et "l'Harmonie" de Montréal. Pour l'édition originale, adressez-vous directement à Lavigne & Lajoie. 6 53

—Les sommités médicales recommandent la Salsepareille d'Ayer comme le meilleur remède pour purifier le sang.

—Allez acheter vos chapeaux en soie et feutre chez O. Willie, 1799 Notre-Dame. 43

Certificat—Deux de vos "Female Plasters" m'ont guérie d'une douleur que j'avais dans les reins et le bas du corps depuis des années. Comme je ne veux plus m'en passer, envoyez-m'en quatre bouteilles par la première malle. Dame Ulric Thivierge, Little Ridge. — Prix : 25c ; adressez : Dr J Larivière, Manville, R.I.

Mal d'estomac.—A tout moment on entend quelqu'un se plaindre d'avoir toujours mal à l'estomac. On vient de manger, et l'on sent encore un vide comme si l'on avait rien pris. Ces sortes de maladies sont très communes de nos jours, et sont une forme d'indigestion, que les *Amers Indigènes* guérissent en peu de temps.

Certificat. — Je vous remercie de l'envoi de vos deux "Female Plasters" pour le "Beau Mal," et je vous assure qu'ils m'ont fait un bien immense. Veuillez m'en envoyer quatre autres pour des amies. Delle A. Dagenais. — Prix 25c. Adressez : Dr J. Larivière, Manville, R. I.

C'EST BIEN VRAI

Nous avons plus de chapeaux, plus de variétés, plus de goûts et plus d'assortiment que n'importe quelle autre maison de Montréal. Nous fabriquons nos chapeaux de soie, nos pull-overs nous-mêmes. Nous importons directement nos chapeaux anglais et américains. Notre assortiment de chapeaux de paille pour l'été est des plus complet. Le grand stock que nous avons toujours en mains nous oblige de vendre à meilleur marché que qui que ce soit. Un seul prix.

CHAS DESJARDINS & CIE,
1537, 1539 et 1541 rue Ste-Catherine,
Aux 3 Chevreuils, Montréal.

PIANOS ANCIENS ECHANGÉS A PLEINE VALEUR

La New-York Piano Co., 228 rue St Jacques, accorde les plus hauts prix pour anciens pianos en échange pour ceux d'un nouveau style, les pianos droits Weber, Decker, Vose ou Hale, les principaux fabricants américains. 2–54

J. A. MERCIER

Courtier d'assurances contre le feu et sur la vie, No 76 rue St-Gabriel (Bâtisses du Gouvernement), Montréal. Risques placés aux taux les plus raisonnables Patronage sollicité. Téléphone du bureau 191. Téléphone résidence privée 6002. 53.

RENDEZ-VOUS

N'oubliez pas de visiter le grand établissement de meubles de F. Lapointe, 1445 à 1451 rue Ste Catherine. juo

DECES

—A Montréal, le 30 courant, à l'âge de 67 ans, M. Nephtali Lavallée, bourgeois.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 1562, rue Notre-Dame, mercredi, à 7 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame.

DUBUC—En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 74 ans et 6 mois, M. Jean Casimir Dubuc, père de l'échevin A. Dubuc.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, no 306, rue des Allemands, à 7½ heures a.m., pour se rendre à l'église Saint-Jacques et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2 55

SOUMISSIONS DEMANDÉES.

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Saint-Pie-de-Deguire.

AVIS PUBLIC. — Des soumissions seront reçues jusqu'au Onzième jour du mois de Mai, mil huit cent quatre-vingt-neuf inclusivement, pour la construction de deux culées en pierre pour le nouveau pont métallique sur la Rivière-aux-Vaches, dans la paroisse de Saint-Pie-de-Deguire.

Les plans et devis pourront être vus au bureau de M. Gerard Macquet, directeur ingénieur des ponts métalliques du gouvernement, ou au bureau du secrétaire-trésorier, à Saint-François-du-Lac.

Le conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Saint-Pie-de-Deguire, ce quinzième jour du mois d'avril, mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Signé, A. O. COMIRÉ, Sec-trés. 12 00

AVIS.

L'assemblée annuelle des membres du Barreau de Montréal aura lieu Mercredi, le 1er Mai prochain, au Palais de Justice, à 3 heures p.m. On procèdera à l'élection des officiers.

Par ordre,
G. F. COOKE,
Sec. Barreau de Montréal.
2 54

BARGAINS EN FAIT DE PIANOS

N. Y. Piano Co.,

AGENTS POUR WEBER, DECKER & SON, et autres Pianos de Première Classe,

228 et 230, rue Saint-Jacques.

OFFRENT LES BEAUX PIANOS SUIVANTS, à des prix spéciaux et paiements faciles tous les mois.

WEBER BABY GRAND PIANO, ton magnifique, aussi bon que neuf, ayant eu très peu d'usage. Peut être acheté à bon marché.

PIANO DROIT WEBER, en usage durant peu de temps, bonne tonalité, en bon ordre.

PIANO CARRÉ WEBER, ayant peu servi, en très bon ordre, belle boîte en bois de rose, à grande réduction.

DECKER & SON, magnifique grand piano carré de $1,000 quelques mois d'usage seulement.

PIANO CHICKERING, carré, de la plus grande dimension, 7¼ octaves, ayant très peu servi, magnifique caisse en bois de rose, a coûté — en premier — $750, à bon marché, pour argent comptant ou par versements partiels.

$300, PIANO CHICKERING, a coûté $650, magnifique boîte en bois de rose, bonne tonalité ; $10 comptant et $10 par mois.

$200, DUNHAM, N. Y., piano carré, 7 octaves, belle boîte en bois de rose, prix, neuf, $600, on en a fait usage seulement à quelques concerts, $10 par mois.

$275, MAGNIFIQUE NOUVEAU PIANO DROIT, 7¼ octaves, grande dimension, belle action N. Y., même que les Weber, garanti pour cinq ans, sera vendu à $10 par mois, à peu d'avance dans le prix.

$255—PIANO DROIT HALE, N.Y., de la plus grande dimension, boîte en bois de rose, 7¼ octaves, $10 par mois.

$250—BERRY BOSTON, grand piano carré, boîte très bien ciselée, ton splendide.

$230—N. Y. PIANO CO., droit, presque neuf, bon ton, $10 par mois.

$225—HAZEN N.Y., carré, belle boîte en bois de rose, 7¼ octaves, $10 par mois.

$225—PIANO HOOD, grand carré, magnifique boîte en bois de rose, 4 coins ronds, 7¼ octaves, $10 par mois.

$210—STANLEY & SONS, 7¼ octaves, bon ton, boîte magnifique.

$200—PIANO HOOD, bonne tonalité, $10 par mois.

$190—GARDNER, N. Y., 4 coins ronds, boîte en bois de rose, $8 par mois.

$150—WEBER & CO., KINGSTON, piano carré, presque neuf, $10 par mois.

$160—HOOD, 7 octaves, bonne tonalité, $8 par mois.

$125—DUNHAM, N.Y., piano carré, 7 octaves, bonne tonalité, boîte en bois de rose, $8 par mois.

$60—HUBERT CARRÉ, $5 par mois.

$40—PETIT PIANO DROIT, $4 par mois.

$70—ORGUE THOMAS, neuf, $5 par mois.

$65—ORGUE BELL, $5 par mois.

$60—ORGUE DOMINION, $5 par mois.

$20—MELODEON, 5 octaves, bonne tonalité.

Venez de suite faire des bargains.

Nous avons toujours en vente un assortiment considérable de nouveaux instruments des fabriques suivantes :—Pianos Weber, Decker & Sons, Pianos Vose & Sons, Pianos Hale Co. N. Y.

Vieux pianos pris en échange, on donne pleine valeur.

N. Y. PIANO CO.,
228 et 230, rue Saint-Jacques.
7 54

— LA —

Compagnie du Gaz de Montréal

Les personnes qui déménagent le premier Mai sont requises d'en donner avis par écrit trois jours avant. Autrement, elles seront tenues responsables, pour tout le gaz passant par le gazomètre jusqu'à ce que tel avis ait été reçu.

Aucun plombier n'est autorisé à fermer le gaz sans un ordre par écrit de la compagnie. Quiconque le fermera est passible d'une pénalité pour avoir violé la clause de la charte à cet effet.

Par ordre,
J. F. SCRIVER,
Gérant et Secrétaire.
3 84

1889.

JOHN MURPHY & CIE

TWEEDS ! TWEEDS !

Prenez l'ascenseur pour le troisième étage où vous trouverez le plus bel assortiment de Tweeds et Draps de toutes sortes, exposés dans un département des plus vastes et le mieux éclairé de Montréal.

TWEEDS D'HALIFAX.

Bon Tweed Halifax, tout laine, depuis 35c la verge.

Tweed Halifax, dans toutes les qualités, depuis 35c à $1.00 la verge.

BONS TWEEDS CANADIENS.

Nous avons un grand choix de patrons dans nos Tweeds Canadiens, tous achetés directement des manufactures ; nous offrons des lignes spéciales à 50c, 60c, 65c, et 75c, ces Tweeds sont tout pure laine et d'un beau fini.

TWEEDS ANGLAIS ET ECOSSAIS.

Nous offrons une grande variété de patrons des plus à la mode et à très bas prix.

Magnifiques Tweeds pour Pantalons,
Magnifiques Tweeds pour Habillements.

SERGES POUR PARDESSUS

dans les nouveaux gris et drab, dans toutes les qualités.

SERGE BLEU MARIN

Le plus grand choix de serge bleu marin de manufacture écossaise, simple et double largeur, pour habillement, au plus bas prix.

TWEEDS DOUBLE LARGEUR

L'assortiment le plus complet de tweed double largeur pour manteaux d'enfants et ulsters pour dames, dans toutes les nuances nouvelles, terra cotta, barré et carreauté, tweed double largeur, depuis 50c la ver., joli tweed tout laine double largeur de 1.25.

DRAP MELTON UNI TOUT LAINE

pour costume et gilet de dames en bleu marin drab, bronze, brun, terra cotta, vert foncé.

GRENADINES PERLÉES

Grenadines perlées de couleur et noir, un grand choix.

Venez voir notre immense assortiment avant de faire vos achats.

John Murphy & Cie

1781 et 1783
RUE NOTRE DAME
105, 107, 109, 111,
RUE SAINT-PIERRE

Un Seul Prix. Téléphone No 2193.

TAPIS

Des couleurs les plus nouvelles ! Styles les plus nouveaux ! Les plus bas prix !

PRELARTS

Garantis de fabrique anglaise ! A meilleur marché que ceux fabriqués au pays !

Poles pour Fenetres, Rideaux, ETC., ETC.

Nouveautés ! Style ! Valeur !

Sans aucun doute, la place la meilleure et au plus bas prix, pour acheter vos fournitures de printemps, est à

L'ENTREPOT DE TAPIS,
1837, RUE NOTRE-DAME,

où vous trouverez les meilleurs articles et au plus bas prix.

JAMES BAYLIS & FILS,
ETABLI EN 1859.

ON DEMANDE un bon Embouteilleur pour la Biere. S'adresser Brasserie EKERS, no 409, rue St-Laurent. 2 54

ON DEMANDE à acheter un chien blanc Pointer pesant de 40 à 45 lbs. S'adresser au bureau de LA PATRIE. 6 54

ON DEMANDE de suite une bonne servante générale, pas de lavage, bons gages, références de 1ère classe, s'adresser au No 93 rue Berri. Nommez LA PATRIE. 2 53

ON DEMANDE chez M. Sauvalle, 8 rue Drolet une jeune servante pour garder des enfants. juo

ON DEMANDE une bonne cuisinière bien recommandée au No 483 rue Sherbrooke. juo

ON DEMANDE une servante générale, no 5, rue Vitré. Nommez LA PATRIE. juo

CHANCE EXCEPTIONNELLE.—Un magasin de marchandises sèches offre à louer le département de modes, robes et manteaux, avec clientèle de première classe à une modiste bien recommandée parlant les deux langues, une personne âgée ou veuve préférée. S'adresser par lettre à Boite 1748, Bureau de Poste, Montréal. juo

A LOUER—Une bonne boutique à deux étages, Prix modéré. Rue St-Christophe, No 22. 1 54

MAISON A LOUER en haut de la rue Sanguinet, 7 appartements, bain et closet, s'adresser à J. Vendette, 284 rue St-Laurent. Nommez LA PATRIE. 2 53

A VENDRE.

Un ETALON CLYDE pur sang, pesant dix-huit cents livres, s'adresser à

J. O. PERRAS,
480, rue des Seigneurs, Montréal.
6 55—1h

EN VENTE.

A tant dans la piastre. On demande des soumissions pour le stock de C. Roberts & Co, 61 rue St-Laurent, consistant en fourrures, chapeaux, casquettes et assortiment général, suivant les dettes de livre, fixtures, se montant en tout à $5000 suivant inventaire. Les soumissions seront reçues jusqu'au 30 courant. Pour plus amples informations, adressez-vous à Jos. Steiner Bros., 337 St-Paul. 5 50

A VENDRE.

Un stock de Fournitures de cordonnier, coton, soie, partie de moulin, clous et fil, à vendre ou à échanger, 1448 rue Ste-Catherine.

25 56 A. CHABOT.

VENTES PAR ENCAN.

Par BENNING & BARSALOU

Vente Réguliere de la Semaine, pour le Commerce A L'ENCAN, DE NOUVEAUTÉS Etc.,

Les soussignés vendront à leurs salles, 86 et 88 rue St-Pierre,

MERCREDI, le 1er MAI

A DIX heures précises,

Un assortiment considérable et varié de Nouveautés de Printemps et d'Eté.

AUSSI

85 paquets de marchandises manufacturées assorties 25 caisses de tweeds étrangers et du pays 40 caisses de pièces de marchandises assorties, tel que soies, peluches, cachemires, indiennes, alpacas, cotons, flanelles, etc.

AUSSI

Envoi de hardes pour hommes et enfants, bretelles, bas, chemises, collets, manchettes, etc.

AUSSI

Au-delà de 500 carrosses à poupées. 100 escabeaux, grandeurs assorties.

AUSSI

Lignes complètes de toile de ménage.

On appelle l'attention du commerce.

Vente sans réserve.

BENNING & BARSALOU, Encanteurs.

STOCK DE Nouveautés et Bonneterie PAR ENCAN,

Benning & Barsalou, Encanteurs,
Nos 86 et 88, rue Saint-Pierre, MONTREAL,

— VENDRONT —

MERCREDI, LE 1er MAI,

A ONZE heures a.m.,

Pour le compte des intéressés, en un lot à tant dans la piastre, un fonds de banqueroute de Nouveautés et Bonneterie, se montant à environ $1,500.

On peut prendre communication du stock, en aucun temps, jusqu'au jour de la vente.

Vente sans réserve.

500 Caisses de Chaussures PAR ENCAN.

BENNING & BARSALOU, - Encanteurs
Nos 86 et 88, rue St-Pierre, Montréal,

Offriront en vente,

MERCREDI, LE 1er MAI,

A 2.30 hrs p.m. precises.

Sans réserve aucune,

500 caisses de Chaussures, consistant en toutes sortes de Chaussures pour hommes, garçons, jeunes gens, femmes, demoiselles et enfants, convenables pour le commerce du printemps et d'été, le produit de deux manufactures.

C'est une des meilleures occasions de se procurer des marchandises à prix d'encan, cette saison.

Les marchandises sont empaquetées en caisses de 12 paires, 24 paires, et 60 paires et seront mises en lots convenant aux acheteurs.

On appelle l'attention du commerce.

Conditions libérales.

PAR DUFF & FRASER

MEUBLES DE MENAGE, NOUVEAUX ET de seconde main, Tapis, Poêles de Salle et de Cuisine, Glacières, Etc., Etc.,

Grande Vente de la Semaine,

A nos salles, 320, rue St-Jacques, VENDREDI matin, 3 mai, à 10 heures.

DUFF & FRASER, Encanteurs.

PAR J. S. THOMSON & CIE

MARCHANDISES DE FANTAISIE.
2202 RUE SAINTE-CATHERINE.

Nous avons reçu instruction de vendre, demain MERCREDI, LE 1er MAI, 1889, au magasin, 2202 rue Sainte-Catherine, vis-à-vis la cathédrale anglaise, le stock supérieur de jouets et articles de fantaisie, appartenant aux demoiselles Fitzgerald, comprenant en grande partie des jouets, articles de fantaisie, nic-nacs, articles nécessaires à une maison, voitures, bric-à-bracs, vases, blocks, énigmes, albums, porcelaine, articles en ferblanc, en cuivre, sets croquet, jeu de balle avec des raquettes, et les autres choses en général appartenant à ce commerce.

Vente à 10 hrs en lots convenables pour le commerce.

J. S. THOMSON & CO., Encanteurs.

MEUBLES DE MENAGE ET EFFETS.

Vente considérable de meubles de ménage et effets, à nos salles, 241 et 243 rue St-Jacques, VENDREDI, 3 MAI, marchandises reçues jusqu'à l'heure de la vente. Commençant à 10 hrs.

J. S. THOMSON & Co., Encanteurs.

Perrault & Mesnard
Architectes,
Nos. 11 & 17, Cote de la Place D'Armes.
Boîte : 1414, Bureau de Poste. Elévateur.
Téléphone 936. 1a 131

Alfred Roberge,

AGENT D'IMMEUBLES,
No 41, RUE SAINT-JACQUES,
(Coin de la Côte Saint-Lambert),

Spécialités : Ventes de propriétés de gré à gré, et prêts d'argent sur hypothèques.

Douze années d'expérience, et références de nos principaux capitalistes. 17 43

Enlèvement des Animaux Morts.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe les mots "Soumissions pour l'enlèvement et la disposition des animaux morts", seront reçues au bureau du greffier de la cité, jusqu'à midi, Mardi, le 30 avril prochain, pour l'enlèvement des carcasses d'animaux et de matières animales, etc., à partir du 1er mai prochain, jusqu'au 30ième jour d'avril 1890, suivant les devis que l'on peut consulter au bureau de Santé, Hôtel-de-Ville.

Le soumissionnaire fournira les sûretés qui lui seront demandées par le bureau de Santé, pour la disposition de ces carcasses après leur enlèvement de manière à ce qu'elles n'offrent pas de danger pour la santé publique.

On n'accepte pas nécessairement la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Médecin-Officier de Santé,
L. LABERGE.

Hôtel-de-Ville,
Montréal, le 27 avril 1889. 1 51

AUX SOURDS :—Une personne guérie par un simple remède de la Surdité et de Bruits dans la Tête pendant 23 ans, en enverra une description GRATIS à toute personne qui s'adressera à NICHOLSON, 177, McDougall Street, New-York. 1ps qh

ALLEZ CHEZ DeLORIMIER — POUR VOS — CHEMISES FAITES A ORDRE, 1700, RUE NOTRE-DAME, 1700. Près de l'Eglise Notre-Dame, Montréal.

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS, Locataire et Gérant.

Une semaine commençant le 29 Avril. Matinée Samedi Seulement.

HARBOUR LIGHTS !

Les billets sont maintenant en vente chez Nordheimer.

Théatre Royal.
SPARROW & JACOBS, PROPRIETAIRES.

Semaine commençant Lundi, 29 Avril.
JOS. J. DOWLING & SADIE HASSEN,
dans le fameux drame intitulé

NOBODY'S CLAIM !

Excellente compagnie, magnifiques danses, chevaux admirablement dressés.

Prix d'admission, 10, 20 et 30cts. Sièges réservés, 10 cts extra. Plan au magasin de musique de Prince.
Semaine suivante : COL. SELLERS.

CYCLORAMA
JERUSALEM, LE CRUCIFIEMENT, ET LA TERRE-SAINTE!

Le Spectacle le plus attrayant en Amérique.
Coin des rues Ste Catherine et St Urbain.
Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 10.30 h. p.m.
Ouvert les dimanches de 1 h. à 10.30 h. p.m.

VENTES PAR ENCAN

MARCOTTE & ECREMENT.

VENTE POUR LE COMMERCE A L'ENCAN,

MERCREDI, le 1er MAI, 1889

A nos Salles

95, RUE SAINT-JACQUES, 95.

2 stocks de Banqueroute de marchandises sèches et de modes,

COMPRENANT

Tweeds Canadiens, Anglais et Ecossais, Flanelles, Indiennes, Corps et Caleçons, Etoffes à robes, Bas de fil, Dentelles, Toiles à nappe, Coton à drap, Nets à rideaux.

AUSSI

Rubans, Chapeaux, Peluches, Plumes, Laine de Berlin, Fleurs, et tout ce qui peut se trouver dans un bon magasin de modes.

DE PLUS

Nous vendrons quatre tonneaux de series.

Vente à dix heures a.m.

En lots convenables aux acheteurs.

MARCOTTE & ECREMENT, Encanteurs.

VENTE A L'ENCAN

— D'UN —

LOT CONSIDERABLE

— DE —

MEUBLES

— A NOS SALLES —

95, RUE SAINT-JACQUES, 95

Mercredi, 1er Mai, à 2 hrs p.m.

1 superbe piano Kranich & Bach, N. Y., 11 sets de salon neufs et de seconde main, couverts en satin broché, velours de soie, crin et peluche, 2 magnifiques garde-robes, gazeliers, poêles, cadres, tables de salon, desk pour office, table à dîner, de cuisine et de chambre à coucher, 2 bons safes à coffre-fort, colas, sofas lits, chaises d'aisance et de fantaisie, Pendules dorées sous verre et cadrans, couchettes en fer et en bois, sideboards, verreries, vaisselles, argenterie, sets de chambre à coucher en noyer et en frêne, et beaucoup d'autres articles

TELS QUE

Machine à coudre, etc, etc, etc.

MARCOTTE & ECREMENT, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de CHARBONNEAU & FILS, De Lachine, Insolvables.

Les soussignés vendront par encan public, en bloc, à tant dans la piastre, MERCREDI, le 1er Mai prochain, à 2 hrs p.m., à l'ancienne place d'affaires des susdits, tout l'actif de la faillite, comme suit, savoir :

Stock d'épiceries et vaisselle	$289.78
" de chaussure	115.53
Fournitures de magasin	34.00
	$439.31
Roulant (sera vendu en détail)	305.00
Dettes de livres et billets (seront vendus séparément)	376.01
Un magnifique piano	300.00
	$1461.30

Pour plus amples informations s'adresser à

C. DESMARTEAU, Curateur.
No 1598, rue Notre-Dame.
MARCOTTE & ECREMENT, Encanteurs.
23 24 27 29 30

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de I. D. THURSTON, manufacturier de chaussures, de Montréal, Failli.

Les soussignés vendront par encan public en bloc à tant dans la piastre sur les lieux No 769, rue Craig, SAMEDI, le 4 Mai prochain, à 10 hrs. a.m., tout l'actif de la dite faillite, consistant en :

Un stock de chaussures se montant d'après l'inventaire à	$6,566 99
Cuir à chaussure et à semelle	1,216 74
Outils	137 71
Formes	244 41
Taille-semelles (Dyes) et Patrons	1,300 46
Arbres de couche et Courroies (Shafting et Belting)	263 10
Machines et engin	4,406 91
Fournitures et garnitures de manufacture et de bureaux	1,539 78
Dettes de livres suivant liste	4,567 89
	$20,243 49

Le stock et les machines peuvent être vus tous les jours sur les lieux, no 769, rue Craig. La liste des dettes de livres peut être examinée au bureau du curateur.

L'acquéreur devra se charger des baux et fournir le pouvoir à vapeur aux sous-locataires suivant les conditions des dits baux.

Pour autres informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,
No 1598 rue Notre-Dame.
MARCOTTE & ECREMENT, Encanteurs.
7 53

PUPITRES.—Assortiment considérable de beaux pupitres comprenant des pupitres et chaises pour bibliothèque, ecole et etudiants, dessins les plus nouveaux et des meilleurs fabricants. Seul agent pour W. Stalschmidt & Co., et Cuggisberg Bros., Preston, Ont. Estimes donnes pour fixtures de magasin et bureau d'affaires. H. NICHTINGALE, 7 et 9 rue St-Jean, Montreal. Telephone 1691. 25 46

JOHN A. PATERSON & CIE,

Ont le plaisir d'annoncer leur

OUVERTURE SPECIALE

— DE LA —

SAISON D'ÉTÉ.

CHAPEAUX, MODELES DE PARIS

Et les Garnitures les plus Recentes,

MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI,

LE 1er, 2 ET 3 MAI.

Nos 12 et 14, RUE SAINTE-HELENE MONTREAL.